



**RÉSEAU SUR  
LA RESTAURATION  
DES ZONES  
HUMIDES** DE BRETAGNE

# 1.1

## MÉTHODOLOGIE DE PROJET

GOUVERNANCE  
ET DIALOGUE  
TERRITORIAL  
DANS LES PROJETS  
DE RESTAURATION  
DES ZONES HUMIDES



**GOUVERNANCE  
ET DIALOGUE TERRITORIAL  
DANS LES PROJETS  
DE RESTAURATION  
DES ZONES HUMIDES**

**1.1**

## Introduction 4

- De quoi parle-t-on ? 4
  - Focus n°1 : Quels niveaux de dialogue dans mon projet ? 5
- Pourquoi associer les acteurs et usagers au projet ? 6
  - Focus n°2 : Appropriation locale et transformation des milieux : un enjeu majeur des projets de restauration 7

## 01 Préparer le dialogue 8

- Poser le cadre de la sollicitation des usagers 9
- Connaître le contexte local 11
- Mieux connaître les acteurs et usagers 14
- Préciser les étapes et les séquences 16
  - Focus n°3 : La place du diagnostic hydro-écologique et de l'expertise dans le dialogue avec les acteurs 20
  - Focus n°4 : Mobiliser les élus 21

## 02 Les différentes formes d'association des acteurs 23

- La gouvernance du projet 23
- L'échange en format bilatéral 24
  - Focus n°5 : Préparer la rencontre avec un exploitant agricole 26
  - Focus n°6 : Préparer la rencontre avec un propriétaire foncier 27
- L'échange en format collectif 28
  - Focus n°7 : Les conditions d'une concertation sont-elles réunies ? 30
  - Focus n°8 : Qui anime le dialogue ? 31
- Les approches et outils du dialogue 31

## 03 Construire sa communication 32

- Focus n°9 : Représentations et biais cognitifs : comprendre les mécanismes du changement 36

## Annexes 38

- Annexe 1 - Les niveaux d'implication 38
- Annexe 2 - Exemple d'actions de communication 40
- Annexe 3 - Exemples de cheminements méthodologiques 41

## Bibliographie indicative 45



# INTRODUCTION

## De quoi parle-t-on ?

Les actions de restauration de zones humides peuvent concerner, au même titre que toute action sur les cours d'eau ou le bocage par exemple, du fait de leurs localisations ou de leurs effets, différents usagers et acteurs du territoire. Construire ces actions implique dès lors de mettre en place un **processus de dialogue** avec un certain nombre de personnes : partenaires techniques, financiers, élus référents, élus locaux, riverains, propriétaires fonciers ou usagers du site.

Les comités techniques et financiers et les groupes de travail associés au SAGE et/ou à la collectivité, intègrent et initient ce processus de dialogue. Ils définissent des orientations stratégiques, des objectifs opérationnels et des moyens qui déterminent les futurs **projets de restauration**. Ce cadre partenarial ne

garantit toutefois pas **l'acceptation des projets par les personnes directement concernées**.

Celles-ci ne sont, le plus souvent, pas associées à cette première étape et se voient proposer des projets fondés sur une expertise scientifique et technique et des enjeux dont ils n'ont pas nécessairement connaissance ou qu'ils ne partagent pas.

Ce carnet vise ainsi à vous proposer des **recommandations, à ajuster au contexte de vos projets, pour mieux planifier ce processus de dialogue et prévoir le temps nécessaire**. Certaines de ces recommandations sont valables quel que soit le projet, d'autres sont liées aux caractéristiques du projet (foncier privé ou public, nombre de personnes directement concernées).

Le Forum des Marais Atlantiques peut vous accompagner dans vos projets de restauration et le processus d'association des acteurs et des usagers associés.



**FOCUS N°1**

## Quels niveaux de dialogue dans mon projet ?

Le plus souvent, le processus de dialogue (solicitation des personnes concernées) articule **plusieurs niveaux** tout au long de la mise en œuvre du projet : information, consultation, concertation, voire codécision (cf. annexe 1, Cadrage de la participation dans le domaine de l'eau).

**L'information** est une transmission passive d'éléments. C'est le socle minimal qui rend possible la mobilisation et l'appropriation du sujet par les personnes.

**La consultation** demande de mettre en place un temps d'échange et d'écoute pour recueillir certains éléments en lien avec le sujet. Menée dans le cadre d'un diagnostic territorial, elle peut permettre d'affiner sa connaissance du territoire, de se faire connaître et de nourrir le projet à l'étude. Si la consultation ne sous-entend pas nécessairement de construire collectivement, elle peut toutefois engendrer des attentes chez les participants.

**La concertation** a pour but de travailler avec les personnes concernées pour produire des propositions (d'orientations, d'actions) qui soient acceptées par les différentes parties prenantes de la concertation. La concertation implique nécessairement une

**dimension collective** ou multipartite. Le choix d'engager un dispositif de concertation suppose qu'une **marge de manœuvre** réelle existe (ex. possibilité de discuter des enjeux, besoins et alternatives) et un **soutien des élus locaux**. **La décision finale peut être prise par d'autres** (elle doit, dans ce cas, faire l'objet d'une présentation aux participants).

Dans le cadre d'une **négociation**, la ou les personnes concernées sont parties prenantes de la décision finale. On parle de **négociation raisonnée** lorsque celle-ci est centrée sur le **problème à résoudre** et que l'on négocie à partir des **besoins des personnes**. Pour cela, les professionnels de la négociation recommandent un processus de dialogue en trois phases : 1) l'expression des perceptions et des besoins, 2) la recherche ouverte de solutions, 3) le choix des solutions et la formulation d'un accord partagé.

Enfin, la mise en place d'une **médiation**, avec l'appui d'un **acteur tiers**, peut être pertinente par exemple face à une situation particulièrement conflictuelle, engageant des valeurs et des besoins divergents. Le **médiateur** aura alors pour objectif de rétablir le dialogue, avant tout travail sur des pistes d'actions.

## Pourquoi associer les acteurs et usagers au projet ?

Au-delà des éventuelles obligations réglementaires, l'association des usagers est une opportunité pour :

- **Échanger sur le problème et les solutions envisageables** avec les personnes concernées ;
- **Recueillir des informations** importantes sur les usages, les besoins, les conditions de réussite et les difficultés potentielles... ;
- **Construire un projet ajusté aux besoins et aux contraintes des personnes concernées**, et assurer la pérennité des actions en leur permettant de se l'approprier et en mobilisant le maximum de compétences et d'intérêts ;
- **Réduire le risque de malentendus**, de diffusion d'informations erronées, de conflits ;
- **Faire connaître la structure** porteuse du projet, ses objectifs et actions ;
- **Sensibiliser les usagers** et citoyens et renforcer leur capacité d'action en faveur des problématiques environnementales.

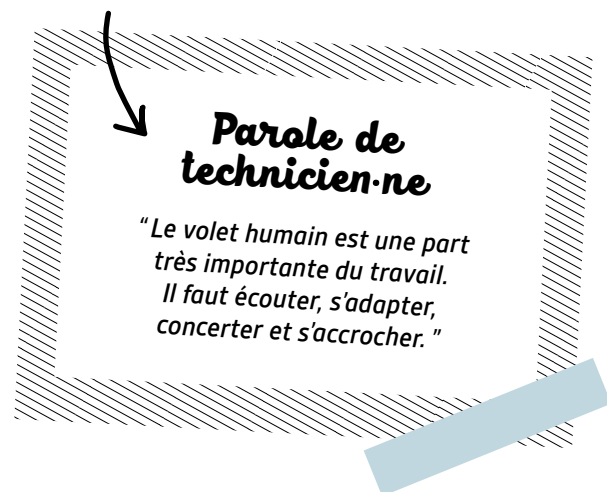
Une association étroite des usagers et habitants peut être nécessaire à leur engagement et au développement d'un intérêt pour le sujet.

En effet, plus l'implication des personnes est importante, plus un **changement social et cognitif** est susceptible de s'opérer à travers leur mobilisation et leur montée en compétence (cf. focus n°2, Appropriation

locale et transformation des milieux, p. 7, et n°9, Représentations et biais cognitifs, p. 36). Une telle implication suppose toutefois que les personnes concernées puissent **s'approprier le diagnostic et participer à l'élaboration des solutions**.

Il est important de prendre le temps d'interroger les enjeux associés au projet de restauration (opérations ponctuelles, programme d'actions) et ses objectifs pour définir au mieux la **place des personnes concernées** et **planifier les rencontres** à mettre en œuvre, même si une concertation n'est pas toujours souhaitable ou possible (cf. focus n°1, Quels niveaux de dialogue dans mon projet ? p. 5).

L'expérience des opérateurs montre qu'il **n'existe pas de méthode répliquable** sur tous les territoires. La connaissance du territoire et l'analyse du contexte sont déterminants (cf. annexe 3, Exemple de cheminements méthodologiques).



Les deux pictogrammes suivants vous indiquent la nature de l'étape et du travail connexe : **planification au bureau** ou **animation sur le terrain** .



**Phase de  
préparation**



**Phase  
d'animation**

## FOCUS N°2

# Appropriation locale et transformation des milieux : un enjeu majeur des projets de restauration

Les opérations de restauration des milieux aquatiques découlent d'une certaine **représentation de l'environnement** et de **normes**, inscrites dans des lois et règlements (ex. la Directive Cadre sur l'Eau).

Sur le terrain, leur mise en œuvre touche à des **pratiques individuelles et collectives**, à des supports de travail (exploitations agricoles, forestières...), à des **représentations de la propriété** et des **efforts investis** sur celle-ci. Elle se confronte ainsi à de multiples formes d'attachement et d'appropriation des milieux.

Modifier ces repères et ces usages, c'est **remplacer du connu par de l'inconnu** et, potentiellement, générer de l'incertitude et de l'inquiétude, voire du conflit. L'impression de ne plus reconnaître le lieu, la rivière, son fonctionnement, peut être perçue comme une perte d'autonomie par les personnes. Accepter un chantier c'est aussi voir arriver chez soi des machines, une multitude d'acteurs, et de potentiels événements imprévus sur lesquels on n'a pas prise.

L'appropriation de tout projet par les personnes concernées **se construit dans le temps** et est indissociable d'une certaine transformation du projet.

Le risque d'un projet mené sans communication ni concertation est de se trouver confronté à des **usages et à des représentations** des zones humides qui n'ont pas été préalablement identifiés et à une incompréhension des actions proposées ou réalisées. Une telle situation risque d'inscrire le projet dans des rapports de force et de consolider les oppositions (ex. par la circulation d'informations non maîtrisées par le porteur du projet et leur diffusion sur les scènes politique et médiatique locales).

**Cela ne signifie pas que tout projet nécessite un processus de communication et de concertation élargi. Chaque projet doit être étudié au regard des enjeux, des objectifs et du contexte local.**

PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



Photos : Brest Métropole

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



Des projets de restauration qui modifient les paysages et les repères.

# 01

## PRÉPARER LE DIALOGUE



**Les différentes étapes liées à l'association des acteurs dans un projet sont ici séquencées par souci de clarté, chaque grande étape faisant l'objet d'un chapitre spécifique. Elles peuvent toutefois se superposer ou faire l'objet d'allers-retours.**

En parallèle de la réalisation du diagnostic hydro-écologique ou une fois celui-ci en main (ou lorsque ce diagnostic est déjà disponible), il est important de chercher à mieux connaître le **contexte du projet** et les **acteurs et usagers à mobiliser**. Cette étape peut être qualifiée de **diagnostic territorial** ou d'**enquête préalable** (cf. figure 1 ci-dessous).

Des rencontres et échanges ont lieu dès cette phase, ils ont une **dimension exploratoire** ; ils permettent de prendre de la connaissance pour planifier au mieux l'action et la place des personnes concernées, et commencer à établir des relations de confiance.

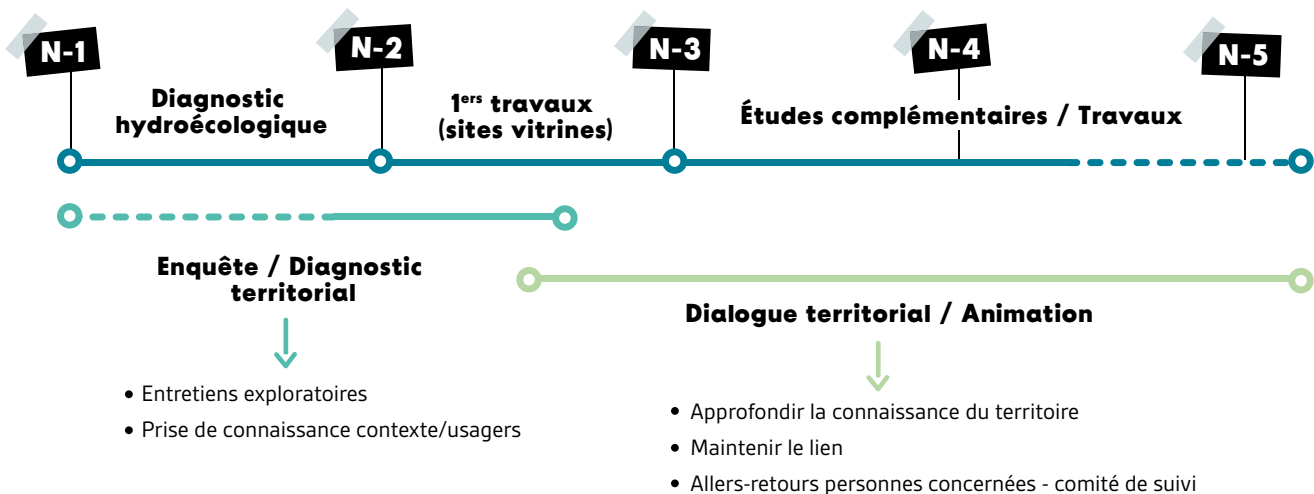


Figure 1 : séquençage d'un projet milieux aquatiques et dialogue territorial.

## Poser le cadre de la sollicitation des usagers

Il est important de définir rapidement le cadre du projet, c'est-à-dire des besoins en matière de **sollicitation et d'association** des acteurs et des usagers, en lien avec les enjeux et objectifs du projet : quel type de démarche mettre en place (négociations bilatérales, concertation, phases de consultation...) ? qui rencontrer ? selon quelles modalités et calendrier ? ...

Cette étape peut être comparée à l'analyse cartographique réalisée préalablement à l'état des lieux sur le terrain : toutes les informations ne peuvent pas être réunies au bureau mais leur pré-identification facilite et guide le terrain. L'analyse du contexte et des acteurs et usagers (cf. sections 1.2 et 1.3 ci-après)

permettra d'ajuster ce cadre et de planifier au mieux l'animation territoriale requise par le projet.

Cela peut **prendre du temps** et faire l'objet d'échanges avec des partenaires et acteurs du projet.

Les éléments indiqués ci-dessous vous orienteront dans la définition de ce cadre. **Répondre à ces questions est essentiel pour déterminer ce qu'il est nécessaire et possible de mettre en place compte tenu des enjeux, des objectifs du projet et du contexte, et des moyens** : information, consultation, concertation voire négociation, avec qui, pour quels objectifs, quand et comment.

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OBJECTIFS DU PROJET</b>                                                        | A quel problème le projet doit-il répondre, quels enjeux associés ?                                                                                                                                                                                                      |
| <b>PÉRIMÈTRE</b>                                                                  | A quelle échelle géographique doit-on engager le dialogue, sur quel territoire ?                                                                                                                                                                                         |
| <b>OBJECTIF DU DIALOGUE</b><br>(pourra être ajusté avec les personnes mobilisées) | Qu'attend-on de la sollicitation des personnes ? A quoi doit-elle servir ? Sur quel sujet va-t-on les solliciter ? Comment la parole et la production des personnes seront-elles prises en compte ?                                                                      |
| <b>CALENDRIER</b>                                                                 | Existe-il des échéances précises ? Quelle articulation entre les étapes du projet et les différentes actions nécessaires pour solliciter et associer (ex. communication, entretiens, ateliers de consultation puis groupe de concertation) ?                             |
| <b>ÉVENTUELLES CONTRAINTES OU LIMITES</b>                                         | Existe-il des sujets qui échappent au pouvoir du porteur du projet, des décisions qui relèvent d'autres acteurs... ?                                                                                                                                                     |
| <b>PERSONNES CONCERNÉES</b>                                                       | Qui doit-on solliciter, mobiliser ? Pourquoi ?                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>PLACE DES ÉLUS LOCAUX</b>                                                      | A-t-on déjà échangé avec eux ? Quelle doit être leur place dans les différents comités et/ou groupes de travail ? Des actions spécifiques doivent-elles être prévues (ex. en cas d'absence de lien préexistant) ?                                                        |
| <b>CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RISQUES ÉVENTUELS</b>                                | Existe-il des projets en contradiction ou qui pourraient remettre en cause la démarche ? Des acteurs dont le soutien est essentiel ? Une concertation a-t-elle été menée récemment ou est-elle prévue avec les acteurs ciblés (cf. risque de lassitude, confusions...) ? |
| <b>INSTANCES D'ÉCHANGES OU DE TRAVAIL</b>                                         | Quelles instances/groupes mettre en place et quelle articulation entre les différents comités et groupes de travail le cas échéant ? (cf. section 2. Animer le dialogue autour du projet)                                                                                |
| <b>MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS</b>                                                | Les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la mobilisation et conduire les échanges sont-ils disponibles en interne ? Le besoin de faire appel à un prestataire doit être évalué rapidement.                                                                            |
| <b>COMMUNICATION</b>                                                              | Quelle communication doit être mise en place aux différentes étapes du projet pour quels publics ? Veiller à construire son argumentaire et à l'adapter à son ou à ses publics-cibles (cf. section 3. Construire sa communication)                                       |
| <b>ÉVALUATION</b>                                                                 | Est-il prévu ou souhaitable d'évaluer la concertation ? Si oui, l'évaluation doit-elle être menée par le porteur du projet ou par un prestataire ? Impliquer les usagers / citoyens mobilisés (ex. leurs ressentis sur la concertation) ?                                |



## Points d'attention

- Dès l'initiation du projet, veiller à établir un **lien privilégié avec les élus des communes concernées** pour recueillir leurs points de vue et attentes et échanger sur le projet envisagé, puis les maintenir informés tout au long du projet (cf. focus n°4, Mobiliser les élus, p. 21).

Face à des élus peu ou pas informés sur les problématiques abordées, ou perçus comme peu moteurs, il est important de **prévoir des temps d'écoute et d'échanges spécifiques** en clarifiant le lien entre l'élu, sa collectivité et le sujet (ex. par le biais de rencontres bilatérales, une présentation des enjeux et du diagnostic en conseils municipaux et/ou communautaires, une visite de site).

Présenter, voire valider, avec les élus le cadre du dialogue prévu autour du projet peut être nécessaire pour qu'ils puissent se l'approprier et s'en faire les **relais sur le territoire**, en particulier les objectifs des différents temps de consultation ou de concertation et leur place dans ceux-ci (à minima les élus référents au sein de la collectivité porteuse du projet).

Cette validation est essentielle lorsqu'une **concertation**, mobilisant acteurs et usagers, est prévue : ce choix doit être soutenu par les élus car ils pourront avoir à s'engager vis-à-vis du travail produit par le collectif.

- Veiller également à partager ce cadre avec les **partenaires techniques et financiers**.

L'**ambition écologique** du projet doit être définie en amont des échanges pour savoir jusqu'où ils pourront aller : selon le contexte, il peut être considéré qu'une évolution du projet initial rendrait caduque sa pertinence (→ concertation non pertinente) ou au contraire que différents scénarios peuvent être envisagés (→ concertation possible). Si une certaine

### Parole de technicien-ne

*"On a travaillé pour former les élus. Aujourd'hui ils reprennent les messages, portent la parole auprès des autres élus, montrent que l'argent a été bien investi. Mais il faut absolument qu'on raccroche à une problématique locale."*

solution constitue un cadre strict, sur quoi attend-on que travaillent les personnes sollicitées ?

- Il revient au porteur du projet de préciser les **limites du dialogue** et de les communiquer aux personnes concernées (ex. ce qui peut être discuté et ce qui relève de la compétence du porteur du projet uniquement).

Les **éléments techniques** afférents au projet font partie du savoir-faire du porteur. Ils n'ont, le plus souvent, pas à faire l'objet d'une concertation. Ils peuvent en revanche faire l'objet d'explications et d'échanges, en particulier dans le cas de projets sur foncier privé.

Les **enjeux**, les éventuelles **contraintes**, notamment réglementaires, et les différentes **solutions ou scénarios** possibles doivent en revanche être exposés pour que les personnes soient en mesure de participer aux échanges (transparence du cadre de l'association).

### Parole de technicien-ne

*"J'essaie le plus possible d'associer les élus aux projets. Le terrain est une opportunité pour les mobiliser, c'est très important pour parler des enjeux et des actions, ça génère un effet 'boule de neige'."*

- Sur du **foncier public** sujet à une diversité d'usages, ce cadrage doit être le plus précis possible (cf. section 1.4 Préciser les étapes et les séquences).
- Mobiliser autour d'un projet et construire un collectif de travail est un processus qui demande du **temps** : temps de l'interconnaissance, du partage de représentations et de constats sur un territoire commun, avant de pouvoir construire des solutions et les faire vivre.

Ce temps est notamment fonction du **niveau de connaissance** que les participants ont les uns des autres et du sujet. Si cette connaissance est nulle ou faible, une **phase de découverte du sujet, des regards et positions** des différentes personnes présentes sera nécessaire pour pouvoir aller plus loin (cf. 1.4). Cette phase de découverte peut passer par un retour d'expérience (privilégier des groupes de taille restreinte), une visite de site ou la mise en place de groupe de discussion, qui facilitent le partage des représentations et des questions (voir notamment Camab 2024, Mettre en œuvre le dialogue dans les projets environnementaux. Des outils mobilisables).

Construire un projet avec des habitants, riverains ou usagers est un processus qui demande de passer par certaines **étapes**, déterminées par les connaissances et les besoins des participants. **L'écoute et la prise en compte de ces besoins est un préalable à toute construction collective**, que l'échange soit bilatéral ou collectif.

Certaines **structures spécialisées dans le dialogue territorial** proposent différents niveaux d'accompagnement aux porteurs de projet : prise en charge complète de la conception et de l'animation, prise en charge de certaines étapes, appui à la conception et à l'animation...

Le FMA peut également être sollicité pour accompagner la réflexion dans le cadre d'un projet.

## Connaître le contexte local

Le contexte du projet se réfère aux dimensions sociales, environnementales, politiques et réglementaires qui l'entoure. Il est à ajuster au périmètre du projet (commune(s), tronçon de cours d'eau, site...).

Le contexte local peut être étudié à travers **plusieurs canaux**, notamment :

- **Un certain nombre de données spatialisées** informent sur les usages en place et leur évolution, directement (Corine Land Cover ou BD Topo IGN pour l'occupation du sol, registre parcellaire graphique pour les structures agraires, cartes des grands types de végétation de Bretagne du Conservatoire botanique national de Brest ...) ou indirectement (observation du paysage à différentes dates par le biais d'orthophotographies, plans cadastraux...) ;
- **Les documents de planification** locaux (SCoT, PLUi, SAGE...) fournissent des indications sur les orientations des collectivités, leurs enjeux et projets (outre l'indication des différents zonages de protection) ;
- **Les données statistiques** (INSEE, AGRESTE...) renseignent sur les dynamiques socio-économiques du territoire ;

- **Les archives** (départementales, communales, nationales, ex. **base de données nationale Remembrement et aménagement foncier**) peuvent fournir des informations précieuses sur les aménagements structurants du territoire étudié (remembrement ruraux, travaux hydro-agricoles, infrastructures majeurs (2x2 voies...) ;

- Enfin, **la rencontre individuelle d'un panel d'acteurs-clés** est essentielle pour approfondir les informations recueillies grâce aux analyses cartographiques et documentaires. C'est aussi l'un des principaux moyens pour identifier les personnes concernées et intéressées (identification dite « boule de neige », au fur et à mesure des rencontres, cf. 1.3 Mieux connaître les acteurs et usagers).

Selon le projet, il peut être intéressant de rencontrer :

- **Des collègues** travaillant dans le service et dans d'autres services de la collectivité (travaux déjà réalisés, prévus, abandonnés... veiller à faire le point en amont de toute rencontre d'usagers) ;
- **Des élus** ;
- **Des associations locales** ;
- **Des usagers du territoire concerné.**



© FMA

Les questions suivantes vous aideront à faire le point sur le **contexte du projet**, en les ajustant à l'échelle adéquate.

#### MÉMO POUR L'IDENTIFICATION DU CONTEXTE DU PROJET

Certaines actions du projet sont-elles déjà identifiées et localisées ? Ont-elles déjà été évoquées avec les acteurs locaux concernés ?

Existe-t-il des obligations réglementaires particulières liées au projet ?

Quel est le périmètre associé au projet et sur quelles bases/enjeux (pourquoi) ?

Quelle est la structure foncière (nombre de propriétaires, distribution du parcellaire...) ?

Quels sont les usages sur le périmètre du projet (permanents, ponctuels, saisonniers...) ?  
Y a-t-il des usages qui pourraient ne pas être connus du porteur ?

Quel est le contexte agricole (systèmes en place, structuration du parcellaire...) ?

Existe-il d'autres enjeux : biodiversité, paysagers, cadre de vie... ?

Des actions ont-elles déjà été réalisées sur ce secteur en lien avec les milieux aquatiques, le bocage, l'agriculture ou d'autres aménagements ?

Existe-t-il ou y a-t-il eu des conflits significatifs entre usagers ou des tensions impliquant la collectivité ?

Y a-t-il des projets en cours ou prévus sur le périmètre du projet susceptibles de l'impacter ?

Si oui, des liens sont-ils à créer/anticiper (synergies, co-bénéfices ou à l'inverse contradictions) ?

Quel est le positionnement des élus sur les problématiques environnementales en lien avec le projet et sur le projet en particulier ? Quel est leur niveau de connaissance de ces sujets ? Comment ont-ils été associés jusqu'à présent ?



## Points d'attention

- **L'identification des usages** dans le périmètre du projet tient une place centrale dans cette analyse. Observer les usages permet notamment de mieux comprendre l'évolution du paysage (effets de changements de pratiques sur la structure du paysage) et de commencer à identifier plus finement les usagers concernés et les problématiques que le processus de dialogue devra intégrer (sujets à traiter, points de vigilance, éventuels besoins à prendre en compte, leviers à mobiliser...).
- Le **choix des personnes à rencontrer** lors de cette étape préparatoire peut s'appuyer sur plusieurs critères, à ajuster selon les objectifs, le contexte du projet et les moyens : représentation de la diversité des usages, surfaces occupées par les usages (par exemple en mobilisant les données du RPG de niveau 2 pour identifier le nombre d'exploitants concernés), équilibre dans les profils des participants...
- Les **opérateurs bocage, agricole, biodiversité, aménagement** (selon les projets) peuvent faire partie des personnes-clés à rencontrer dans cette étape de diagnostic (faire le point sur leurs historiques d'actions, les actions prévues, leurs connaissances du territoire).

### Parole de technicien.ne

*"Avant les réunions bilatérales avec les propriétaires et les exploitants, on fait le point avec la technicienne bocage pour avoir une vue d'ensemble. On discute des projets de restauration de bocage ensemble, on voit tous les linéaires."*

- Les retours d'expériences montrent qu'il est préférable que **l'opérateur** (technicien.ne, gestionnaire...) **mène lui-même cette analyse et ces rencontres** notamment car c'est lui qui sera amené à dialoguer avec les personnes tout au long du projet (et potentiellement pour de futurs projets). Il dispose par ailleurs, par rapport à un prestataire extérieur, d'une certaine connaissance du territoire et des actions menées par d'autres collègues et peut échanger avec eux de leurs propres expériences (cf. focus n°8, Qui anime le dialogue ? p. 31).



### Parole de technicien.ne

*"Les techniciens sont les catalyseurs, le lien au territoire. Les gens doivent nous connaître et ne pas avoir mille interlocuteurs."*

Exemple de comparaison diachronique 2025 / 1950-1965 (Remonter le temps IGN).  
On observe notamment l'agrandissement des parcelles (diminution de leur nombre) et la suppression de linéaires bocagers.

## Mieux connaître les acteurs et usagers

Identifier les acteurs et usagers à mobiliser suppose d'avoir :

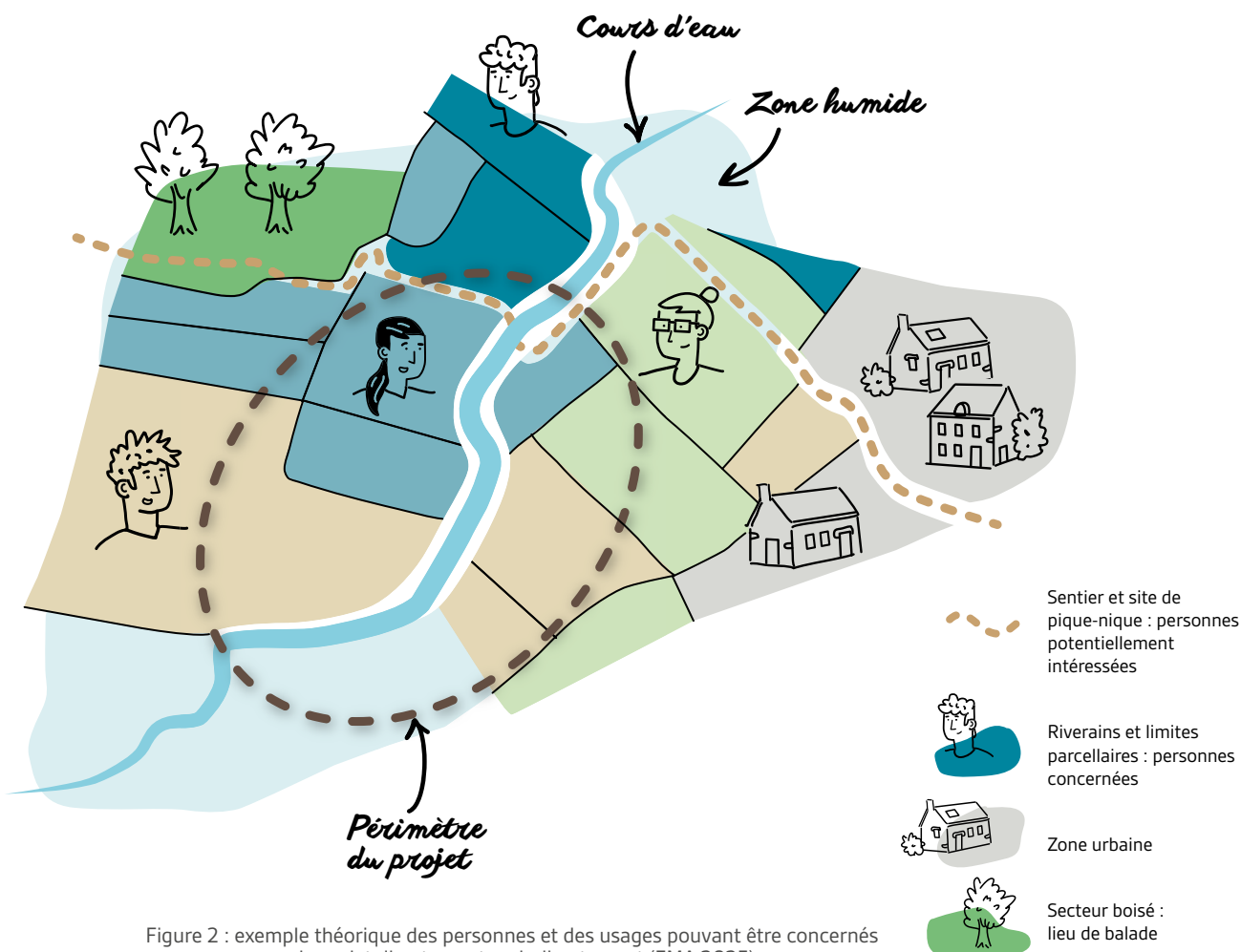
- Identifié le **problème** que l'on cherche à résoudre (enjeux et objectifs du projet) ;
- Circonscriit le **périmètre géographique** associé. **Celui-ci peut évoluer au fur et à mesure de la concertation**, notamment du fait de l'identification de nouveaux acteurs ou de nouveaux enjeux.

Les personnes à associer au dialogue sont principalement (cf. figure 2 ci-dessous) :

- 1 **Les personnes directement concernées** : propriétaires fonciers ou usagers (ex. exploitants agricoles, riverains) directement concernés par le problème que l'on cherche à résoudre et/ou les solutions proposées (ex. changement de pratiques potentiel, transformation de leur foncier) ;
- 2 **Les personnes-ressources** : personnes qui ont des connaissances, compétences ou ressources utiles pour le projet (partenaires techniques mais aussi associations locales ou usagers, dotés par exemple de « savoirs locaux » ou « d'usage », ancrés dans des lieux et des pratiques) ;

- 3 **Les personnes intéressées** (sur foncier public principalement) : au-delà des personnes directement concernées, des usagers ou habitants peuvent se sentir concernés par l'**enjeu** et être prêts à prendre part au projet (ex. souhait de s'engager dans une concertation portant sur un problème de qualité de l'eau ou d'inondation sur leur commune, riverains concernés par le devenir du cours d'eau dont ils sont voisins). **Les identifier et les solliciter demande de travailler avec les élus locaux et de mettre en place une communication autour du projet** afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de se manifester (ex. via une campagne de communication, un temps d'information et d'échange ouvert au public...).

Des actions spécifiques pourront être prévues pour les différents acteurs et usagers en fonction de leur lien au projet (ex. actions de sensibilisation, étapes de consultation... cf. focus n°1, Quels niveaux de dialogue dans mon projet ? p. 5).



Les questions suivantes vous aideront à **identifier les acteurs et usagers** à mobiliser, et ce quel que soit le périmètre ou l'échelle du projet (ex. masse d'eau, commune, site fonctionnel, zone humide...).

#### MÉMO POUR L'IDENTIFICATION DU CONTEXTE DU PROJET

Qui a une capacité d'action sur le projet ?

Qui peut prendre des décisions liées au projet, l'influencer directement ou indirectement ?

Qui devrait bénéficier du projet ?

Est-il susceptible de toucher des personnes au-delà des riverains directement concernés ?

Qui pourrait avoir un regard particulier sur le projet (habitants, usagers, experts, associations, élus...) ?

Quelles sont les relations entre ces acteurs ?

Y a-t-il des acteurs-ressources à mobiliser (compétences, réseaux, influence...) ?

Les personnes-clés/cibles ont-elles déjà été contactées pour ce projet ou dans un autre cadre ?

Leurs visions, expériences et besoins sont-ils connus ? Si ce n'est pas le cas, prévoir un temps d'enquête et d'écoute préalable.



### Points d'attention

#### Parole de technicien-ne

*"Il faut avoir une bonne connaissance du territoire, acteurs et pratiques et être bien identifié. L'interconnaissance et la légitimité se construisent dans le temps."*

- Même si les personnes directement concernées et les personnes-ressources sont les « acteurs-clés » du projet, il est important de s'interroger sur l'existence de **personnes intéressées** et, le cas échéant, sur leur place (doivent-ils être associés compte tenu des enjeux ? ont-ils des savoirs d'usage à partager ?), pour **anticiper les situations imprévues et les conflits potentiels** (ex. prises de positions dans les médias, mobilisation de réseaux...).

Leur identification est particulièrement importante dans le cas de projets portant sur des espaces utilisés par une **multiplicité d'usagers** (ex. plan d'eau occupé par une base de loisir et/ou fréquenté par les habitants) et/ou de création de **nouvelles possibilités d'usages** (ex. nouveaux usages rendus possible par la transformation d'un espace, berges rendues accessibles par la suppression d'un ouvrage).

- Il peut être intéressant de prendre contact avec les **associations locales** dès l'initiation du projet,

en particulier lorsqu'il concerne un site fréquenté, bien identifié par les habitants ou usagers (ex. site de pêche, lieu emblématique de promenade, base de loisirs). Etablir un lien de confiance avec ces acteurs, souvent relais sur le territoire, est une opportunité pour répondre à leurs interrogations, partager des informations et connaissances (ex. par le biais d'une lecture de paysage sur le site, d'une action de suivi participative ou démonstrative) et anticiper d'éventuels conflits.

Penser à **mobiliser des associations supra-territoriales**, qui peuvent elles-mêmes être en contact ou mieux connaître les associations locales (ex. Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante).

- Lorsqu'une sollicitation élargie est prévue, pour une consultation ponctuelle ou dans l'optique d'un processus de concertation autour du projet, veiller à bien définir le **cadre de la mobilisation des personnes** et la **stratégie de communication** associée (quels publics-cibles, objectif de leur mobilisation, cf. section 1.4 Préciser les étapes et les séquences et 3. Construire sa communication).

#### Parole de technicien-ne

*"Il faut semer des graines et revenir vers les personnes."*

Au-delà des rencontres motivées par la présentation d'un projet précis (ex. négociation sur un projet préalablement identifié), **rencontrer les acteurs et usagers d'un bassin versant hors cadre de travaux**, ou bien en amont de ceux-ci, peut faciliter la mise en place d'une relation de confiance avec les personnes concernées (élus, agriculteurs, autres riverains...) et faire émerger des enjeux et projets plus spécifiques.

Le choix peut ainsi être fait de **prendre le temps de rencontrer l'ensemble des élus** du secteur à enjeux (ex. individuellement et en commissions)

et des **usagers potentiellement concernés**, dans le cadre d'**entretiens exploratoires**, pour faire le point sur leurs perceptions du territoire, sans enjeux de négociation à ce stade (cf. 2.2 L'échange en format bilatéral).

Ces rencontres peuvent également être une manière d'effectuer une **veille territoriale permanente**, de maintenir le lien aux acteurs et usagers et d'actualiser le diagnostic hydro-écologique. Elles sont des leviers essentiels pour s'approprier le territoire et ses enjeux.

## Préciser les étapes et les séquences

Une fois le cadre du projet précisé, au travers de l'analyse du contexte et des acteurs, il est utile de détailler le **processus de dialogue** : de quelle manière seront associés les différents publics, quels sujets seront abordés dans les différents groupes de travail ou autres instances, comment ils le seront, comment s'articuleront les différentes instances...

Lorsqu'une **concertation** ou **plusieurs temps individuels et collectifs** sont prévus, détailler ce déroulé est essentiel pour éviter autant que possible les tensions, liées par exemple à une incompréhension des objectifs ou des sujets d'échange proposés.

Pour chaque **temps collectif**, veiller également à préciser : horaires, séquences prévues, contenus et supports, modalités et outils d'animation, matériel nécessaire et personnes responsables de chaque tâche.

Ces éléments peuvent faire l'objet d'une note ou d'un tableau à usage interne, qui facilitera **l'identification des moyens nécessaires, de la logistique et le suivi des échanges**.



GOUVERNANCE ET DIALOGUE TERRITORIAL  
DANS LES PROJETS DE **RESTAURATION DES ZONES HUMIDES**

Exemple de tableau de suivi des étapes et instances mises en place dans le cadre du projet (les actions listées ci-dessous ont valeur d'exemple uniquement et ne sont pas exhaustives).

| OBJECTIF & NIVEAUX D'IMPLICATION                                                                      | QUI ?<br>Détailier selon les besoins   | COMMENT ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | ÉTAPE DU PROJET                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Mieux connaître les usages du site et recueillir les attentes pour le projet<br>→ <i>Consultation</i> | Habitants volontaires                  | Organisation d'un atelier de présentation et d'échanges, diagnostic de paysage, ateliers thématiques... Ces temps d'échanges, de recueil des perceptions et des attentes peuvent constituer une étape préalable à la mise en place d'une concertation avec les personnes volontaires (ex. permettre aux personnes souhaitant participer à des ateliers de concertation sur le sujet de se manifester, en laissant une feuille d'inscription à disposition ou un mail de contact) | À l'issue du diagnostic hydro-écologique                              |
| Trouver un accord sur des solutions<br>→ <i>Concertation</i>                                          | Propriétaires et exploitants concernés | Premiers échanges via des entretiens pour se présenter, mieux connaître leurs contextes de travail, leurs besoins et regards sur l'enjeu identifié par le porteur de projet.<br><br>Puis série de temps d'échanges et de travail collectif.                                                                                                                                                                                                                                      | En parallèle de l'état des lieux<br><br>À l'issue de l'état des lieux |
| Sensibiliser aux enjeux et informer sur le projet<br>→ <i>Communication</i>                           | Habitants et usagers du territoire     | Production de messages et identification des supports de communication pour mieux faire connaître les enjeux, et calendrier de diffusion par rapport à l'avancement du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Tout au long du projet (détail des étapes à préciser)                 |

Exemple de trame d'atelier collectif (source adapté de Ifrée 2023)

| HORAIRE ET SÉQUENCES                                   | CONTENUS-CLÉS                                                                                                                                                                                                                         | MATÉRIEL                                        | RESPONSABLE |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------|
| <b>8h30-9h30</b><br>Préparation de la salle            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Disposition de la salle</li> <li>Panneaux/informations pré-affichées</li> <li>Accueil café/thé...</li> </ul>                                                                                   | Paper board, feutres, projecteur, bouilloire... | ...         |
| <b>9h30-10h</b><br>Accueil                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Feuille d'émargement</li> <li>Inviter les gens à s'installer...</li> </ul>                                                                                                                     | Feuilles d'émargement...                        | ...         |
| <b>10h-10h30</b><br>Présentation du cadre des échanges | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de l'animatrice/ animateur, son rôle</li> <li>Cadre des échanges et principes à respecter (ex. les écrire et les valider collectivement)</li> <li>Déroulé et timing...</li> </ul> | Support de présentation...                      | ...         |
| <b>10h30-11h30</b><br>Atelier n°1 - thème...           | Déroulé précis de l'atelier (écrire les questions, la méthode, les points de vigilance...)                                                                                                                                            | Post-its, feuilles blanches, stylos...          | ...         |
| ...                                                    | ...                                                                                                                                                                                                                                   | ...                                             | ...         |



## Points d'attention

- Préciser, à ce stade, les **ressources humaines et les compétences** nécessaires, par exemple les personnes dont les compétences ou l'appui est souhaité pour l'animation des temps d'échanges, une expertise, un retour d'expérience... Selon le projet, il peut s'agir d'autres **techniciens de la collectivité**, du fait de leur expertise ou de certaines compétences (ex. en animation ou communication), de **partenaires techniques et financiers**, **d'associations locales**, de **personnes extérieures** au territoire (ex. acteurs de la recherche).

Être secondé par un collègue peut permettre de distinguer le rôle d'animation du rôle d'apport d'expertise lors de groupe de travail avec les acteurs et usagers locaux.

- En cas de recours à un **prestataire** pour l'animation des échanges, veiller à valider avec lui la **place du ou de la technicienne** dans l'ensemble du processus : participe-t-il/elle aux entretiens menés par le prestataire ? Quelle est sa place lors des échanges collectifs (ex. personne ressource-experte, porteur des enjeux de la collectivité ou en retrait) ? Cette collaboration étroite est importante pour bien comprendre les choix méthodologiques effectués par le prestataire, suivre le contact avec les acteurs et être à l'aise avec sa place lors des temps d'échanges avec les acteurs et usagers locaux (cf. focus n°8, Qui anime le dialogue ? p. 31).

- Préciser le **contenu de chaque réunion et/ou rencontre** d'acteurs en tenant compte du **niveau de connaissance** des personnes que l'on souhaite mobiliser vis-à-vis du sujet et de leurs rapports à celui-ci (cf. figure 3 ci-après, Progressivité de la concertation). Traite-on d'un problème largement connu par eux ou dont ils ont une vision partielle voire aucune connaissance (ex. phénomène de pollutions dans un plan d'eau, évolution de la qualité de l'eau sur le bassin...) ? De quelles connaissances ont-elles besoin pour être en capacité effective de participer et se prononcer ? Il peut s'agir d'un point sur le cadre juridique ou sur le diagnostic hydro-écologique réalisé (cf. focus n°3, La place du diagnostic hydro-écologique et de l'expertise dans le dialogue, p. 20).

- En cas d'**échange collectif**, prévoir dans le calendrier de projet du **temps pour mobiliser, recruter les personnes concernées**, et pour réaliser les éventuels supports : rencontrer directement les personnes que l'on souhaite mobiliser ou des **acteurs-relais** en capacité de diffuser l'information auprès de certains publics (élus du territoire concernés, associations locales...), organiser une réunion publique de lancement (ex. sous forme d'un « temps d'information et d'échanges » ouvert à tous les habitants), publier un bulletin dans les médias locaux, ou encore de passer par des courriers, du mailing, de l'affichage... **Prêter une attention particulière à l'invitation le cas échéant** (cf. Partie 2, L'échange en format collectif). **L'échange direct et le soutien d'acteurs-relais**, diffusant eux-même l'information auprès de pairs, sont souvent les moyens les plus efficaces.

### *Exemple d'invitation à une réunion participative (mail, affiche...)*

#### Informations à inclure :

Thème de la réunion/atelier,  
Objectif,  
Séquences (déroulé des échanges),  
Identité du porteur/animateur,  
Date, lieu, heure et durée

- Anticiper le besoin de **maintenir un lien** avec les acteurs et usagers mobilisés dans le cadre du projet, par exemple en leur transmettant des informations susceptibles de les intéresser (ex. retour d'expérience d'un exploitant dans la même situation), en restant attentif à leur perception de l'évolution du site et aux éventuelles problématiques qui découleraient des travaux réalisés, ou encore en les associant aux mesures de suivi du site restauré. Si les personnes chez qui les travaux ont eu lieu sont intéressées, des actions de valorisation sur site peuvent être par exemple

envisagées ensemble. Sur les sites publics, des enquêtes de fréquentation peuvent par exemple être réalisées.

- Compiler les **documents créés et utilisés** tout au long de la démarche (supports divers, cartographies produites avec les personnes, comptes rendus...). Ce matériau pourra être transmis aux personnes impliquées, aux élus et aux partenaires pour favoriser leur appropriation des échanges, en assurant la **mémoire et la transparence** du processus. Il pourra également être mobilisé pour valoriser le projet (bilan à destination des partenaires, communication locale...).
- Dans le cadre d'un **programme d'actions** couvrant principalement du **foncier privé**, pour lequel sont

prévus uniquement des échanges bilatéraux avec les personnes concernées, il est aussi utile de préciser le déroulé de ces rencontres en intégrant un calendrier prévisionnel (ex. gestion des différentes rencontres en fonction de niveaux de priorités) et les informations recueillies en amont de chaque rencontre (ex. projets de travaux, travaux réalisés, rencontres menées par des collègues...). Veiller également à en garder la trace à l'issue des échanges (ex. informations intégrées dans la base de données de suivi des opérations sous SIG).

- Enfin, garder en tête que le démarrage effectif du processus de dialogue est susceptible de faire évoluer ce cadre et conserver une certaine **souplesse**.

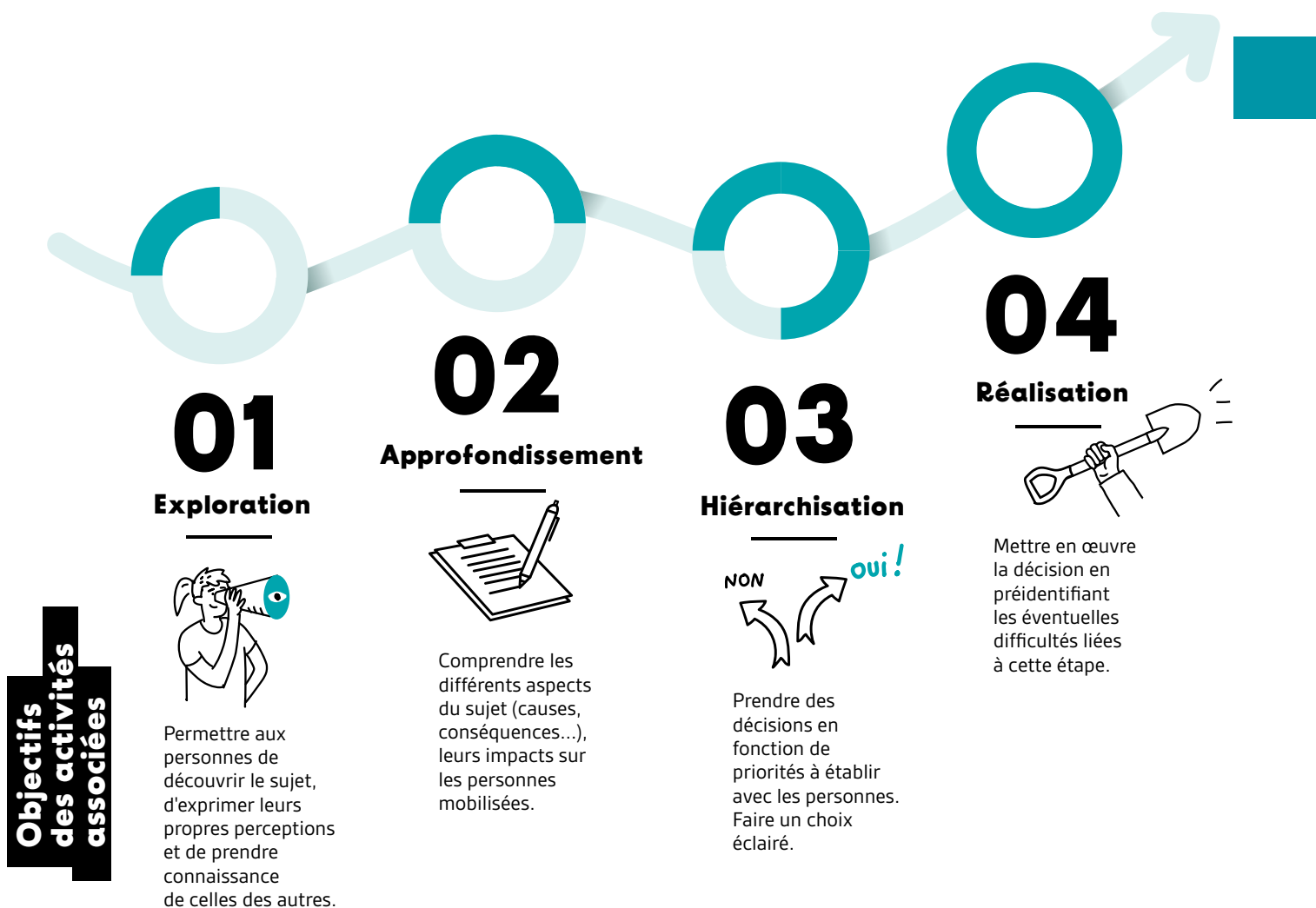


Figure 3 : progressivité de la concertation et de la construction collective de solutions  
(adapté de lfrée 2023, d'après le modèle de l'approche éducative de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP))

## FOCUS N°3

### La place du diagnostic hydro-écologique et de l'expertise dans le dialogue avec les acteurs

Le diagnostic hydro-écologique est essentiel pour orienter l'action et alimenter les échanges, pour autant, **sa présentation aux acteurs et usagers** doit être bien définie : **quelles informations transmettre ? à quel moment ? sous quelle forme ?**

En effet, intégrer des citoyens dans un groupe technique ou face à des experts, ou présenter un diagnostic détaillé peut entraîner des incompréhensions et nourrir les oppositions. Pour éviter au mieux cela, il est important de **clarifier en quoi le diagnostic est utile aux personnes dans le cadre de discussion posé, d'identifier les informations nécessaires pour que les personnes concernées ou le groupe avance, et de les communiquer de la manière la plus claire possible**. Les interrogations,

voire oppositions, doivent pouvoir s'exprimer et être prises en charge dans le cadre d'une concertation.

Cela peut demander d'**adapter la présentation des résultats du diagnostic** pour s'assurer de leur compréhension, y compris par les élus (travailler les supports voire créer des supports spécifiques).

Par exemple, il peut être préférable, pour faciliter cette compréhension, d'associer des éléments précis du diagnostic avec les actions ou solutions possibles, plutôt que de parcourir l'ensemble des résultats pour ensuite présenter la liste des solutions proposées. Et si seul un temps d'échange et d'information est prévu, la présentation des résultats peut se concentrer sur les principaux éléments qui informent sur le contexte du territoire.



## FOCUS N°4

### Mobiliser les élus

L'expérience des techniciens milieux aquatiques montre que le lien aux élus, notamment locaux, est un élément essentiel des projets. Ils apportent leur légitimité au projet et peuvent jouer un rôle facilitateur sur le territoire, parmi des acteurs et usagers qu'ils connaissent souvent bien. **Leur engagement implique qu'ils soient bien informés sur le sujet et le projet.**

Un contact privilégié est également important pour recueillir de la connaissance sur le territoire, partager les enjeux et les projets à l'étude ou en cours, prendre connaissance des projets locaux et éviter les projets contradictoires (ex. décisions d'aménagement).

Différentes actions peuvent être mises en place pour favoriser ce lien :

- **Rencontrer les élus** à leur prise de poste et leur faire découvrir les actions menées sur son territoire ou un territoire proche (être bien identifié) ;
- **Identifier un élu référent** par commune qui pourra être contacté :
  - Avant la mise en œuvre de tout programme d'action ou projet sur sa commune ;
  - Lorsque sa présence sur le terrain sera perçue comme importante (ex. pour rencontrer un acteur, usager ou autre élu, pour parler d'un sujet particulier) ;
  - Dans le cadre d'une étude préalable et de l'analyse du contexte et des acteurs (cf. phase de diagnostic), en tant que représentant et connaisseur du territoire, et ce en complément de son association à la gouvernance du projet.
- **Associer les élus aux actions** en cours et réalisées en les invitant sur les chantiers, à des opérations de sauvegarde avant travaux, de comptage... Ces temps sur le terrain sont des moments importants pour recueillir leurs points de vue, leurs interroga-

tions, parler des enjeux, et leur faire connaître les actions et les financements possibles.

- **Présenter les projets et les enjeux dans les instances** communales et communautaires. Une première présentation peut par exemple être organisée pour présenter les données existantes et les enjeux et valider le lancement d'un diagnostic hydro-écologique, puis une seconde à l'issue du diagnostic pour partager les conclusions et valider les suites, en prêtant attention à la sélection et mise en forme des résultats pour leur bonne compréhension.
- **Les associer aux espaces de concertation** avec les usagers (au-delà des comités de pilotage). Cette implication facilite leur compréhension du projet et des alternatives, en particulier s'il est attendu des élus qu'ils se positionnent sur des propositions formulées par les participants. Elle est souvent appréciée par les citoyens (bien cadrer cette participation le cas échéant).

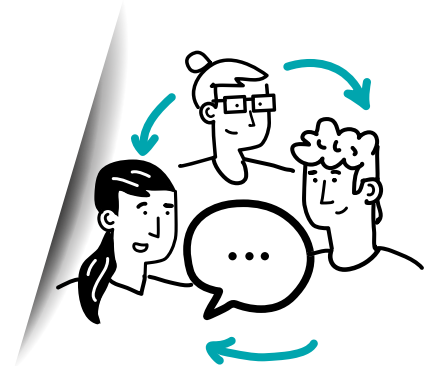
Penser également à **solliciter les partenaires et référents techniques** lors de rencontres d'élus ou d'usagers. La présence de ces partenaires, extérieurs au territoire et dotés d'une certaine expertise, permet à l'animateur du projet de se concentrer sur son propre rôle et de prendre davantage de recul, le partenaire endossant les aspects techniques et administratifs.

Plus largement, le **maintien d'une communication** avec les partenaires facilite l'avancement des projets et leur instruction, en s'assurant que les actions définies répondent au cadre réglementaire. Des échanges en format réduit peuvent par exemple réunir un ou des élus locaux et des partenaires (OFB, DDTM, cellules ASTER et Camab, FMA...), en combinant temps théoriques et pratiques, en salle et sur le terrain.



# 02

## LES DIFFÉRENTES FORMES D'ASSOCIATION DES ACTEURS



**À la gouvernance du projet peuvent s'ajouter des dispositifs de dialogue en format bilatéral et/ou collectif, selon ce qui aura été déterminé lors de l'étape préparatoire (cf. section 1).**

Dans le cas où plusieurs dispositifs ou espaces de dialogue sont prévus (ex. par thématique ou groupe d'acteurs), veiller à **anticiper leur articulation** en assurant le lien et la transmission des informations entre les personnes mobilisées, les élus et les partenaires techniques et financiers tout au long du projet (cf. figure 4 ci-dessous).

De manière générale, l'**alternance des formats** d'échanges (bilatéral/collectif, rencontres formelles/informelles, en salle/sur le terrain), est intéressante pour intégrer la complexité du territoire.

### **La gouvernance du projet**

Les comités de suivi, de pilotage et technique font partie des instances de concertation du projet. Ils réunissent les **partenaires techniques et financiers** et peuvent, selon les projets, être plus ou moins ouverts aux **acteurs du territoire** (élus locaux, représentants de groupes d'acteurs...).

Lorsqu'une concertation collective élargie est mise en place (ex. ateliers ouverts aux habitants et usagers volontaires), le **rôle du comité de pilotage ou de suivi** vis-à-vis de la ou des instances participatives doit être bien défini (cf. section 1.4 Préciser les étapes et les séquences). Il pourra avoir à valider le processus

de dialogue préalablement à sa mise en œuvre puis se prononcer sur les orientations ou pistes d'actions construites par les acteurs et usagers impliqués dans le projet. De même, ceux-ci doivent être informés de leur place dans le processus de décision.

La réunion officielle du comité de pilotage ou de suivi ne remplace pas les **échanges préparatoires restreints** avec ses membres (ex. élus locaux et autres acteurs-clés du territoire). Des échanges sur le terrain peuvent compléter les échanges en salle, avec tout ou partie du comité (ex. réunion du comité sur le terrain et/ou échanges préparatoires sur site avec les élus locaux). Ils sont l'occasion de renforcer la relation avec ces partenaires.

Selon le projet, un **comité technique** peut valider la méthodologie et les résultats du diagnostic en amont de sa présentation au comité de pilotage. Lorsqu'une concertation collective élargie est mise en place, sa pertinence et son articulation avec l'instance participative sont également à préciser (rôle de chaque instance, passerelles...).

La **place des usagers concernés par les travaux potentiels** dans le comité technique est à interroger, notamment si le projet ou programme d'actions concerne un secteur restreint. Constatant leur exclusion de ces instances peut rendre difficile les échanges par la suite.

**Parole de technicien-ne**

*"Le GT permanent du syndicat permet de maintenir une dynamique et de tenir tout le monde au courant"*

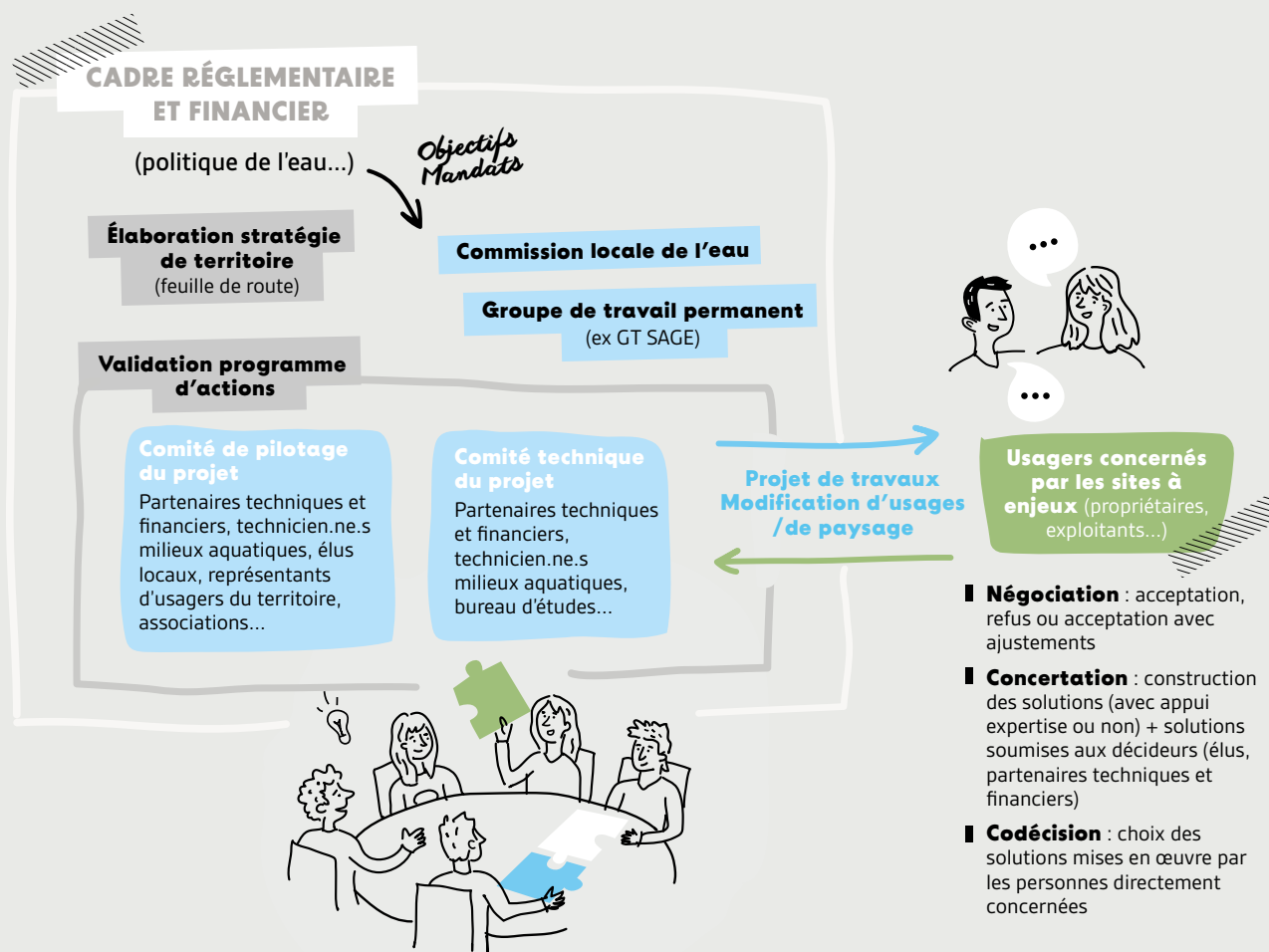


Figure 4 : exemple d'articulation des instances et des niveaux de dialogue dans les projets de restauration (FMA 2025)

## L'échange en format bilatéral (en face à face)

En sciences humaines et sociales, l'entretien est une modalité d'enquête fondée sur la rencontre et le recueil de discours. Ce type d'échange vise à identifier, à partir de questions ouvertes, **le sens que les personnes donnent elles-mêmes à leurs pratiques**, leurs points de vue, besoins, représentations (focus n°9, Représentations et biais cognitifs, p. 36). Lors de ces entretiens, **l'enquêteur est en position d'écoute et ne prend pas position** ; il adopte une posture de neutralité et de bienveillance. Un **canevas d'entretien** peut lister les thèmes importants à aborder mais il est important de rester **souple et attentif** aux propos de son interlocuteur (cf. Camab 2024, volet 2, Fiche L'entretien).

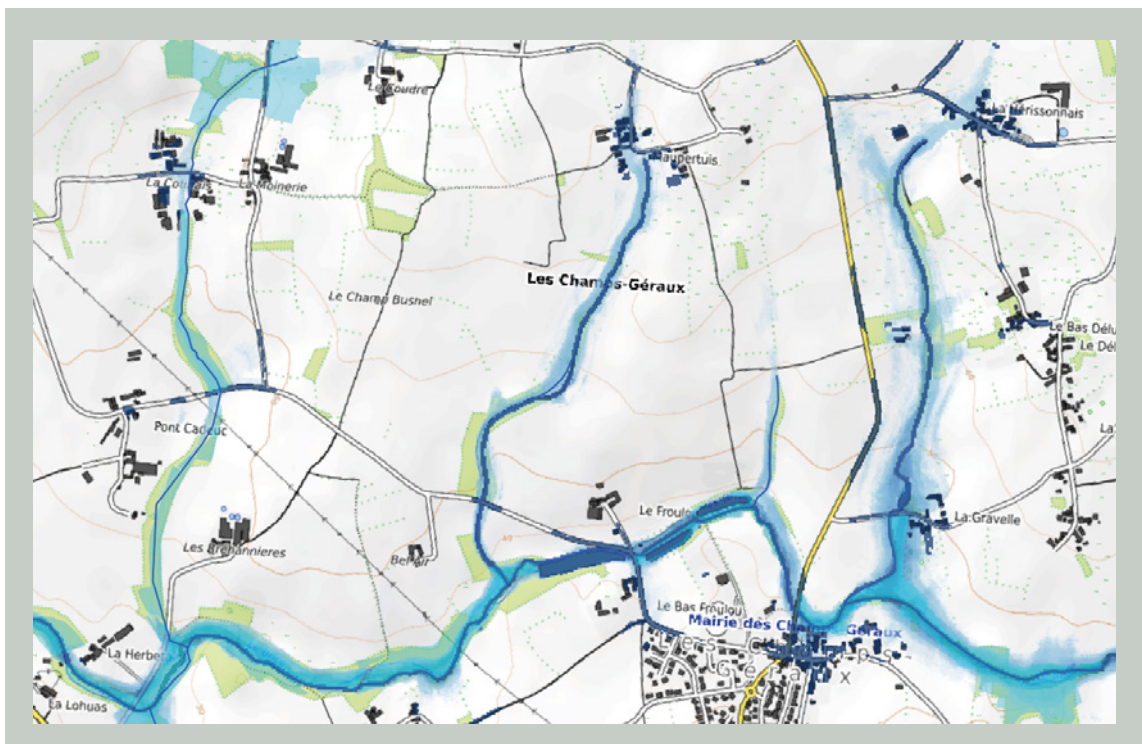
Cette posture est un idéal vers lequel tendre. Il s'agit de faire un pas de côté par rapport aux enjeux et objectifs définis par le porteur du projet pour chercher à **comprendre comment les personnes perçoivent et vivent le site**, la pratique qu'elles en ont, et à faire de ces éléments le point de départ du dialogue (cf. focus n°5, Préparer la rencontre avec un exploitant agricole, p. 26, et focus n°6, Préparer la rencontre avec un propriétaire foncier, p. 27). Cette posture d'écoute est essentielle pour comprendre **comment elles perçoivent les enjeux identifiés par**

**le porteur de projet, comment le projet peut les affecter**, rappeler les rôles de chacun et construire une relation de la confiance.

De tels entretiens peuvent être menés par le technicien ou avec l'appui d'un partenaire ou un prestataire :

- **En phase d'analyse du contexte.** A ce stade, il s'agit pour le porteur de projet de chercher à **connaître les expériences que les personnes concernées ont du territoire**, leurs pratiques et besoins (forme de diagnostic territorial par le biais d'entretiens exploratoires, cf. section 1.2 Connaître le contexte local).
- **En amont d'échanges collectifs pour les préparer.** Ces entretiens, qui peuvent se superposer aux premiers, visent à faire le point sur le rapport des personnes au sujet, sur ce qui est important pour elles, et à sonder leur volonté de participer à une concertation collective.
- **Dans le cadre du processus de concertation**, seuls ou en complément d'échanges collectifs (ex. pour préciser certains points avec les personnes directement concernées, mieux comprendre une situation, construire des solutions individuelles, débloquer des situations conflictuelles...).

*"Il faut savoir se faire accompagner et identifier les bonnes personnes par qui être accompagné sur le terrain, chez les personnes, si besoin. Cela peut être des élus, des collègues, d'autres agriculteurs..."*



Exemple de support cartographique intégrant les inventaires cours d'eau et zones humides et les zones humides probables (pré-localisation des zones humides seuilée, OFB-MNHN 2023).

## FOCUS N°5

# Préparer la rencontre avec un exploitant agricole

Les exploitants agricoles sont souvent des acteurs incontournables des opérations de restauration des zones humides, qui peuvent impliquer une réorganisation des parcellaires ou des changements de pratiques, touchant parfois au modèle économique de l'exploitation.

Il est essentiel de **bien préparer ces rencontres** en faisant le point avec les **animateurs opérant sur le secteur** (bocage, agriculture...) et en compilant les **données disponibles** (cf. 1.2) :

- Comment fonctionne les milieux aquatiques (chemins de l'eau...) ? Quelles altérations déjà identifiées ? Des manques de connaissances ?
- Des exploitants ont-ils déjà été rencontrés, y compris par des collègues ?
- Des travaux ont-ils déjà été réalisés chez les exploitants concernés ou à côté (ex. talus) ?
- Des travaux de restauration sont-ils identifiés (si projets non aboutis, pourquoi ?) ?
- Quels sont les systèmes d'exploitation en place ?
- Quelles sont les caractéristiques foncières des exploitations (morcellement, distance des parcelles vis-à-vis du siège, taille du parcellaire, topographie...) ?
- Quel est le contexte foncier sur le territoire (ex. si tension autour du foncier) ?
- Quelle est la situation agricole sur le territoire (contexte dynamique, existence de débouchés, ou inversement, nombre d'agriculteurs dans le secteur considéré...) ?
- Quelles sont les caractéristiques des exploitants (âges, projets de cession, existence de repreneurs...) ?

Une fois **sur le terrain**, ces rencontres peuvent être l'occasion d'échanger sur leurs **pratiques**, leurs **représentations** (du paysage dans et autour de l'exploitation, de leur métier...), celles-ci influant les choix technico-économiques, et leurs **besoins** (formulations à ajuster au fil de l'entretien).

- Quelles sont leurs pratiques de la zone humide/du cours d'eau (ex. les entretiennent-ils ? les utilisent-ils ? Comment ?) ?
- Ces pratiques ont-elles évolué ?
- Ont-ils fait évoluer leurs exploitations (historique, cheminement vers l'exploitation actuelle) ? comment voient-ils évoluer celles-ci ?
- Quels regards portent-ils à l'échelle de leurs exploitations sur le changement climatique, perçoivent-ils des effets, positifs ou négatifs ?

- Et plus largement, au-delà de leurs exploitations (le territoire voisin, la région, voire des régions plus lointaines...) ?
- Ont-ils mis en place des choses pour en atténuer les effets et/ou s'adapter (ex. création de talus, évolution du parcellaire et/ou de pratiques) ?
- Ont-ils, eux, des questions sur la zone humide/le cours d'eau dans leurs exploitations ? Ont-ils besoin d'appui sur des sujets qui peuvent être vus avec la collectivité ?

Ne pas hésiter à vous munir d'une **carte** (cf. exemple de support p. 25), synthétisant certaines informations collectées en amont, au minimum les inventaires cours d'eau et zones humides (bien évaluer leur qualité avant, certains points pouvant faire l'objet d'échanges avec les exploitants).

Une rencontre supplémentaire peut être nécessaire pour approfondir ces premiers échanges exploratoires et échanger sur les travaux de restauration possibles.

Lorsque ces rencontres se déroulent positivement (partage des enjeux), elles peuvent donner lieu à de nouveaux échanges rapprochés pour aborder plus concrètement les solutions à mettre en place, en anticipant l'**articulation avec les différents propriétaires et usagers** à l'échelle du secteur.

Il peut aussi être préférable, à ce stade, d'en rester à des **échanges exploratoires** et de prendre davantage de temps pour affiner sa connaissance à l'échelle du secteur. Si des travaux sont menés à proximité, ils pourront fournir un nouveau point d'entrée.

**Quand revenir ?** Il n'y a pas de règle en la matière, le ressenti et l'expérience vous aideront à jauger au mieux la situation. Lorsque les enjeux ne paraissent pas partagés, voire sources de tensions, privilégier la **prise de connaissance** (sortir de la négociation pour écouter les besoins et présenter vos problématiques) et espacer les échanges.

Enfin, en cas d'absence de visibilité sur le **calendrier**, voire **sur la réalisation même des travaux**, ces rencontres sont importantes car elles favorisent la mise en place d'une relation de confiance et le partage des problématiques associées aux travaux (en communiquant certaines contraintes).

## FOCUS N°6

### Préparer la rencontre avec un propriétaire foncier

Un certain nombre de ces recommandations sont valables pour d'**autres interlocuteurs** (propriétaires de moulins, autres riverains) : préparer minutieusement les rencontres en faisant le point sur l'historique de travaux (dont projets non aboutis), se munir d'une **carte du secteur**, être attentif aux **pratiques** et aux **besoins** des personnes (comprendre ce à quoi elles sont attachées et ce qui leur pose question).

Voici des **pistes de questionnements** pour les riverains (formulations à adapter) :

- Depuis quand habitent-ils le lieu (dans ce moulin, cette maison) ?
- Comment ont-ils connu ce lieu ?
- Quelles pratiques en ont-ils (activités sur le lieu) ?
- Quel regard portent-ils sur les autres usages (ce qu'ils observent) ?
- Quel regard portent-ils sur le lieu, leur environnement (le cours d'eau, la vallée, la zone humide : être concret) ?

- Entretiennent-ils le lieu (le moulin...) ? Comment ?
- Est-ce que cet entretien/pratique a évolué récemment (ex. pour atténuer les effets du changement climatique) ?
- Quel regard portent-ils sur la gestion qui est faite du lieu (ex. par l'acteur GEMAPI) ?
- Ont-ils observé des changements ? A quoi les associent-ils ?
- Se posent-ils des questions ?
- Comment voient-ils l'avenir ? Le lieu va-t-il changer selon eux ?
- Partagent-ils le problème identifié ? Comment le perçoivent-ils (ses effets, causes...) ?
- Quel est le sujet pour eux ? ...

Ne pas hésiter à mobiliser des **verbes de sensations** pour démarrer l'échange. Inviter la personne à se situer sur la carte et à l'annoter (ex. observations de sources d'altérations ou au contraire d'endroits où les personnes ont pu observer une biodiversité particulière).

## L'échange en format collectif

L'échange en format collectif peut réunir un nombre plus ou moins grand de personnes, aux profils homogènes (groupe de « pairs ») ou diversifiés (élus, riverains de profils différents...), et prendre des formes multiples (comité, atelier, lecture de paysage...).

Le recours aux échanges collectifs n'est pas lié au nombre de personnes concernées (ex. recours systématique au collectif à partir d'un certain nombre de personnes). C'est avant tout un **choix du porteur de projet**, fondé sur le **contexte** et les **objectifs** du projet, et sur les moyens dédiés à l'animation de ces échanges. L'expérience des techniciens montre en effet qu'il n'y a pas de réponse unique.

### Parole de technicien-ne

*"Il faut y aller progressivement, être sensible à ce qui fait peur aux gens, ne pas les bloquer, prendre le temps même si des fois ça ne marche pas. ... Il faut du temps pour se faire connaître".*

### Parole de technicien-ne

*"C'est important de donner la parole à la personne et ne pas arriver avec tout ficelé. Ecouter, sonder les visions, niveaux de connaissance... est-ce que ça fonctionne ? pourquoi ? qu'est-ce qu'on peut faire ?"*

Ce format doit être justifié par l'**existence d'une question, d'un problème commun** aux personnes en présence, différents espaces de dialogue pouvant être animés en parallèle, par exemple pour traiter entre pairs des sujets spécifiques.

Il est préférable de le faire précéder d'**échanges bilatéraux** qui permettent notamment de sonder le contexte du territoire et les positions des personnes concernées, et de préparer le cadre et le contenu des échanges collectifs (cf. sections 1.2 et 1.3).

Enfin, créer les conditions d'une réflexion, d'un travail collectif demande :

- d'être dans une **posture d'écoute** ;
- de **valider collectivement des règles** (écoute mutuelle, bienveillance...) ;
- de **travailler à partir des expériences et des besoins** des personnes.

Adopter une posture réceptrice et bienveillante

Poser des questions ouvertes

Laisser l'autre s'exprimer, ne pas parler de soi

Écouter sans interrompre

Permettre des moments de silence

Recevoir les émotions perçues et les verbaliser sans jugement

Donner des signes, visuels et verbaux, d'intérêt

Reformuler les paroles, idées entendues : « Si je comprends bien, vous...? »

Demander des clarifications, des précisions : « Que voulez-vous dire par...? »

Laisser la personne trouver ses solutions. « À votre avis, que faudrait-il faire pour...? »





## Points d'attention

- La **sollicitation collective** des personnes concernées et intéressées permet de mieux comprendre les différentes pratiques et positions, de mettre en avant la **dimension collective du problème** et de s'accorder sur des orientations ou solutions. Elle s'appuie sur l'**interaction et l'auto-apprentissage entre participants** (nos opinions se construisant dans leur confrontation à celles d'autrui et les positions des uns et des autres s'influençant mutuellement, le groupe tend à construire son propre discours). Cette dynamique collective peut être mobilisée pour rassurer ou accompagner des personnes en valorisant par exemple l'action de leurs pairs ou de personnes reconnues comme légitimes (cf. focus n°7, Les conditions d'une concertation sont-elles réunies ? p. 30).
- Le format collectif n'est pas adapté aux **situations de conflits ouverts** (ex. risque ou antécédents d'atteinte aux biens ou aux personnes). Dans ce cas, privilégier les échanges en format restreint en sollicitant éventuellement l'appui d'un médiateur qui écouterait séparément les différents protagonistes avant d'envisager des échanges collectifs (entretiens individuels, puis collectif non mixte/entre pairs).

### Parole de technicien·ne

*"Le secret consiste à s'intéresser aux gens que l'on invite plutôt que de les intéresser à l'événement qu'on organise".*

*Scop Le pavé, La Participation (2013)*

- Mobiliser des participants prend du **temps** et demande de s'interroger sur les publics-cibles, les moyens les plus appropriés pour les atteindre et les **informations dont ils ont besoin** pour participer. Les personnes doivent sentir qu'on a besoin d'elles, que leur participation est **utile** ; cela implique de susciter du **désir**, de l'envie ! Pour cela, rien ne vaut l'échange direct et le bouche-

à-oreille entre pair. Si le groupe se sent uniquement au service du porteur de projet, il est fort probable qu'il s'étiolle rapidement.

- L'**identification des besoins** (ce qui est vraiment important pour les personnes) est centrale dans tout processus de concertation, elle peut demander plusieurs rencontres ou séquences. Pour s'exprimer, les acteurs doivent **se sentir en sécurité et écoutés**, y compris lorsqu'ils partagent leurs émotions (cf. principes de l'écoute active).
- La **composition homogène** du groupe peut être sécurisante pour exprimer des expériences, problèmes ou points de vue difficiles à exprimer par ailleurs.
- Une **composition hétérogène** est, elle, intéressante pour permettre l'expression d'une diversité de points de vue, aborder des enjeux collectifs et favoriser l'implication des habitants autour du projet. Ce choix dépend du contexte du projet, de ses objectifs mais aussi des moyens du porteur de projet (temps disponible, aisance dans l'animation...).
- Face à un **acteur charismatique**, dont la parole est par exemple particulièrement écoutée, une option peut être de le rencontrer séparément et de sonder d'autres usagers locaux afin d'évaluer au mieux quel format d'échange permettra à l'ensemble des personnes concernées de s'exprimer. Si un échange collectif est prévu, valider avec cette personne les **règles du dialogue** permettra de rappeler ce pacte collectif au cours des échanges si nécessaire.

**Cela ne veut pas pour autant dire que tout conflit doit être exclu de la concertation.** Comme le souligne Pierre-Yves Guiheneuf, garant pour la Commission nationale du débat public<sup>1</sup>, « *Le conflit peut nourrir la participation et lui donner du sens. La participation peut offrir un débouché aux conflits. Protestation et dialogue sont parfois nécessaires l'un à l'autre. [...] Il est vrai que la concertation est parfois vue (par exemple par des élus) comme un moyen de faire taire les conflits. Mais c'est là une perversion de son objectif. Quand elle est bien organisée, les conflits s'y expriment et les acteurs minoritaires ou peu organisés, souvent incapables de provoquer des conflits par ailleurs, peuvent s'y faire entendre.* »

1. « Conflit et participation » (2015). Pierre-Yves Guiheneuf a été Délégué général de l'Institut de la Concertation et de la Participation et chargé de cours dans le domaine de la concertation et de la participation à l'Institut Agro et à l'université de Montpellier jusqu'en 2024. Sur la régulation des conflits, voir notamment les sites <https://nonviolence.fr/> et [Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne](https://institutparticipation.org/).

Face à l'**expression d'émotions** fortes, les accueillir sans jugement, permettre leur expression, peut souvent faire redescendre la tension générée par la difficulté à les exprimer (ne pas être dans la réaction, cf. Les principes de l'écoute active p. 28).

Face à des **avis contradictoires**, ne pas hésiter à demander des précisions et clarifications (recevoir la parole, éviter la confrontation). La dissociation des rôles d'animation et d'apport d'expertise est ici facilitante (ex. mobiliser un partenaire technique, un collègue, un élu, cf. focus n°8, Qui anime le dialogue, p. 31).

➤ Dans tous les cas, la **concertation collective** demande de répondre à certaines **conditions** et une **préparation minutieuse**. L'existence d'un **cadre bien défini** apporte du crédit à la démarche et rassure les participants (cf. section 1.4 Préciser les étapes et les séquences). A l'inverse, l'absence de cadre clair favorisera les tensions.

L'animateur peut s'appuyer sur ce cadre pour gérer les échanges, en le présentant au début de chaque temps d'échange et en le rappelant au cours des échanges si nécessaire.

Lors de concertations collectives, les animateurs du dialogue territorial ont souvent pour habitude d'**afficher tout au long des échanges les éléments principaux de ce cadre** (ex. paper board ou grandes feuilles affichées sur les murs), par exemple :

- le déroulé de la journée,
- l'objectif,
- les horaires,
- les principes de l'intelligence collective : écouter avec attention, parler avec intention, être bienveillant.e (absence de jugement), se faire confiance (chacun est légitime), parler en son nom (employer le « je »), respecter le cadre.

## FOCUS N°7

### Les conditions d'une concertation sont-elles réunies ?

➔ Parvenir à un accord, produire des propositions validées par le groupe.

- L'objectif de la concertation est validé par les élus référents et les élus concernés ;
- Le projet n'est pas figé, il peut évoluer sur le fond et la forme ;
- Les personnes concernées sont volontaires pour s'engager dans le processus de dialogue (prévoir

de solliciter de façon privilégiée les éventuelles personnes centrales pour le projet) ;

- Le porteur de la concertation dispose du délai et des moyens nécessaires ;
- Il n'y a pas de conflit ouvert entre les participants (si oui, prévoir une médiation et/ou un travail bilatéral avant un possible retour au collectif).

## FOCUS N°8

### Qui anime le dialogue ?

Animer un échange collectif implique pour le technicien d'assumer un **double rôle** : celui d'**expert** et celui d'**animateur** faisant un pas de côté par rapport aux objectifs à atteindre. La prise de recul et la neutralité sont en effet les caractéristiques-clés de l'animateur du dialogue.

**Mener ces échanges soi-même** permet de se faire connaître, de nouer un lien avec les personnes rencontrées, en montrant sa capacité d'écoute, et d'affiner sa connaissance du territoire.

**Faire appel à un partenaire** disposant de compétences spécifiques et d'un temps dédié peut permettre de mettre en œuvre un dispositif plus conséquent, associé par exemple à une étape pré-

alable d'enquête (ex. état des lieux des pratiques, perceptions et attentes des usagers concernés). L'appui d'un partenaire spécialisé peut également être souhaitable face à une situation conflictuelle, demandant des compétences plus poussées et une prise de recul.

Dans tous les cas, la présence des techniciens du territoire dans le groupe de discussion avec les riverains est importante pour élaborer les solutions qui répondent aux enjeux, techniquement et financièrement réalistes.

**Le choix doit être fait en fonction des objectifs, des moyens et du contexte du projet.**

Dans son travail auprès des équipes des PNR du Sud-Est, Mélanie Ferraton a mis en avant les **conditions de l'implication des citoyens** dans une gestion participative de la ressource en eau (Ferraton 2016) :

- Avoir conscience que l'on a soi-même un rôle à jouer pour la préserver ;
- Avoir la capacité de participer (capacité effective et perçue par les personnes) ;
- Être ouvert au changement.

Elle identifie également **3 familles de motivation** : le consentement au projet (ralliement), l'affrontement au projet (revendication) et l'ouverture au projet (évolution depuis une position d'absence d'opinion). S'activer contre le projet est aussi une forme d'engagement !

### Les approches et outils du dialogue

Selon que l'on souhaite recueillir des perceptions, des expériences, ou parvenir à des accords, différents outils et supports peuvent être mobilisés. Il n'y a cependant **pas d'outil spécifiquement adapté à certains publics ou à certaines situations**. Leur choix doit répondre aux objectifs du projet et de la concertation, **aux personnes à impliquer** (profils, nombre, diversité...) et aux **moyens disponibles** (ressources humaines, compétences...).

Le format de dialogue (entretien, atelier thématique, lecture de paysage...) doit être **sécurisant** pour les personnes. **Ce choix suit donc la phase de préparation** (cf. section 1. Préparer le dialogue).

Le guide Camab précité **Comment mettre en œuvre le dialogue dans les projets environnementaux, volet 2, Des outils mobilisables** présente un **panel d'outils** pour recueillir de la connaissance et associer les acteurs et une bibliographie pour aller plus loin dans la sélection et la mise en œuvre de ces outils (ateliers thématiques pour recueillir et partager leurs perceptions et usages du site, World café, exercices collectifs de diagnostic de paysage en phase d'état des lieux hydro-écologique...).



## Points d'attention

- S'intéresser aux **multiples dimensions du site**, comment il est approprié, connu, fréquenté... (ex. interroger les usagers du site sur leurs pratiques, leurs perceptions...).
- Interroger **l'histoire et les mémoires du site** avec les personnes. Ce regard historique peut être mobilisé lors d'entretiens bilatéraux ou d'ateliers collectifs pour identifier par exemple ensemble comment le paysage a été transformé jusqu'à aujourd'hui, partager des lectures potentiellement multiples d'un même paysage, et interroger les liens qui pourraient être tissés avec de nouveaux paysages. Il permet ainsi d'ouvrir un espace de **dialogue entre des pratiques et des savoirs** : savoirs dits « experts » et savoirs « d'usage » ou « locaux ».
- Mobiliser des **soutiens qui facilitent la visualisation**, une meilleure appropriation des problématiques et l'échange : cartographies avec les inventaires des zones humides et des cours d'eau sur fond IGN, orthophotographies, photographies actuelles et anciennes, maquettes, schémas, dessins d'architectes/illustrations paysagères, voire d'autres objets ramenés par les personnes elles-mêmes en lien avec le site ou sujet...
- Intégrer la **dimension paysagère** (dynamiques spatiales et temporelles).
- Intégrer de **nouveaux acteurs** pour donner vie au projet sur le territoire (centres socio-culturels, centres de formation, scolaires, étudiants...).
- Interroger les **liens potentiels avec d'autres opérations et politiques** (aménagement territorial, organismes agricoles, foncier...).

### Parole de technicien-ne

*"Les notions d'écoute et de prise en compte des besoins sont centrales."*

### Parole de technicien-ne

*"C'est un peu un diagnostic permanent, on doit avoir une connaissance intime de son territoire et se réapproprier chaque site avant d'aller voir les gens."*

- Organiser des **temps d'échanges sur le terrain**, plus informels, qui facilitent l'expression et la compréhension des pratiques et des besoins par les personnes en présence et le développement des relations interpersonnelles, essentielles pour construire de la confiance (par exemple en organisant des démonstrations ou expérimentations participatives).
- Interroger et anticiper la **place de l'expertise et des données techniques complexes** dans la concertation, celles-ci étant susceptibles de mettre en défaut des acteurs non experts. Il peut par exemple être utile de définir, en introduction d'un temps d'échange collectif, des **termes clés** (trouver un langage commun), de clarifier ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas, puis, au cours des échanges, de montrer la légitimité des **savoirs d'usage** en leur consacrant un temps important, aux côtés du diagnostic hydro-écologique (cf. focus n°3, La place du diagnostic hydro-écologique et de l'expertise dans le dialogue avec les acteurs, p. 20).
- Veiller à assurer la **sécurité** des participants à travers un cadre de dialogue adapté, transparent et bienveillant (cf. 1.4 et 2.3 L'échange en format collectif).
- Le cas échéant, interroger la **perception du risque** et travailler sur celle-ci avec les personnes.



Différentes méthodes existent pour préparer un processus de concertation. Parmi celles-ci, **COOPLAGE** (Coupler des outils ouverts et participatifs pour laisser les acteurs s'adapter pour la gestion de l'environnement) est un ensemble d'outils pour accompagner les transitions socio-environnementales développé par l'INRAE (unité mixte de recherche Gestion de l'eau, acteurs, usages, Montpellier), dont l'**outil « PrePar »** (les 6 phases pour préparer la participation).



Exemple de support cartographique (vue satellitale), intégrant les inventaires cours d'eau et zones humides et les zones humides potentielles (modélisation).



# 03

## CONSTRUIRE SA COMMUNICATION



**En amont de la phase d'animation du dialogue, il est important d'anticiper son argumentaire et la communication qui sera faite auprès des personnes (personnes directement concernées à mobiliser, habitants à informer...).**

La communication **prépare et accompagne la concertation**. La réalisation d'une enquête, sur un territoire circonscrit, peut par exemple être un moyen d'en avoir une connaissance plus fine et d'ajuster la communication à déployer à partir des représentations, connaissances et pratiques des usagers (ex. au travers d'entretiens ciblés ou d'un questionnaire diffusé aux habitants).

L'association des usagers et habitants est l'occasion de **communiquer sur les bénéfices du projet** mais aussi d'en identifier avec eux (ex. en réfléchissant collectivement, à partir d'éléments pré-identifiés par le porteur du projet).



### Points d'attention<sup>2</sup>

- Bien identifier le **cadre du projet**. Pourquoi est-il nécessaire/important d'agir ? Quels sont les co-bénéfices attendus pour le territoire, les acteurs, la population (qualité de l'eau, atténuation des inondations, bien-être...) ? Comment est organisé le projet (équipe du projet, interlocuteurs, fonctions...) ? Quel est le déroulement prévu (calendrier et étapes du processus) ?
- Identifier les **cibles de la communication** (adapter les messages, formats et canaux) et le **cadre** de celle-ci (ex. ponctuelle ou récurrente).
- S'interroger sur le vocabulaire utilisé en fonction du ou des publics-cibles. L'enjeu est de **simplifier sans trahir**, d'être le plus clair et précis possible

(privilégier les explications brèves et concrètes, s'appuyer sur des exemples et des analogies, définir les termes-clés...). Pour un document destiné à être diffusé, rester très synthétique et soigner les **illustrations**. Ne pas hésiter à le faire tester auprès de quelques personnes représentatives du public.

- Privilégier une approche par les **constats** qui concernent directement le territoire et les personnes, les **attentes des usagers**, et les **opportunités** associées à une entrée sur les contraintes qui pèsent sur le projet (partir des représentations et interrogations du public visé).

- Pour les élus, s'appuyer sur des **éléments concrets**, des **données chiffrées** et des **supports visuels**, et partir des dimensions importantes pour eux, en tant que représentants du territoire.
- Maintenir à jour une **information synthétique, compréhensible et facilement accessible** sur le projet, en particulier lorsque sa durée est importante (ex. projet sur plusieurs mois ou années) et sur des sites où s'exercent de multiples usages.
- Penser sa communication **dans la durée** (ex. via une stratégie de communication associée à un programme pluriannuel d'actions), une action ponctuelle risquant d'avoir une portée limitée...
- S'il la production de support est déléguée à un service de communication (interne ou prestation), veiller à travailler étroitement avec eux. Le/la technicien.ne peut apporter sa connaissance du territoire et du sujet et ainsi éviter des malentendus.

### ***Exemple d'actions de communication et supports associés***

- Articles dans la presse écrite et numérique sur les enjeux (ex. en phase d'étude) ;
  - Articles dans les bulletins des collectivités ;
  - Diffusion de vidéos ou de photographies sur les réseaux sociaux ;
  - Mise à disposition d'atlas cartographiques en mairies et/ou autres supports permettant aux personnes de prendre connaissance facilement des actions prévues, de les visualiser (ex. inventaire des cours d'eau et zones humides) ou de se projeter dans l'histoire du site (ex. photographies anciennes, illustrations graphiques... à accompagner de temps d'échanges) ;
  - Visites de chantiers avec des élus et d'autres acteurs-clés (avant/pendant/après et sur des sites où des travaux ont déjà portés leurs fruits) ;
  - Opérations portes ouvertes sur des sites restaurés/réhabilités...
- De manière générale, plus le public ciblé est diversifié, plus les canaux et supports de communication devront l'être également.
- Ces actions peuvent également permettre de faire connaître la structure et ses missions, les enjeux qui concernent le territoire, et donner lieu à des prises de contacts et à des projets.
- ➔ Cf. annexe 2 - Liste d'actions et d'outils de communication mis en place par les collectivités dans le cadre de leurs politiques Milieux aquatiques.

#### ***Parole de technicien.ne***

*" Je fais de plus en plus de communication, ça permet de faire bouger les lignes auprès des élus, des agriculteurs et des scolaires. "*

**FOCUS N°9**

## **Représentations et biais cognitifs : comprendre les mécanismes du changement**

La notion d'**accompagnement au changement**, récurrente notamment dans les discours sur la lutte contre le changement climatique, s'appuie sur des concepts issus des sciences sociales parmi lesquels les notions de **représentations sociales** et de **biais cognitifs**.

Les **représentations sociales** désignent des **ensembles de croyances, de connaissances et d'opinions produits et partagés par les individus d'un même groupe**. Ces représentations agissent comme une grille de lecture, un filtre à travers lequel nous regardons et interprétons le monde qui nous entoure. Elles se construisent au cours de la vie d'un individu en fonction de son environnement social et culturel, de son parcours de vie, de ses activités, de ses perceptions... Elles sont à la base de nos comportements, qui les affectent en retour, et sont relativement stables du fait de leur ancrage émotionnel, affectif et normatif. Cette inertie explique le décalage qui peut s'opérer entre les discours et les comportements (de Vanssay 2003, Depeau 2006).

La **cognition** se rapporte aux phénomènes par le biais desquels nous recevons et traitons l'information. Les **fonctions cognitives** (percevoir, mémoriser, bouger, parler, raisonner...) sont à la base de notre rapport au monde et de notre acquisition de connaissances.

La notion de **dissonance cognitive**, issue de la recherche en psychologie sociale, désigne les **phénomènes de contradiction entre nos actes et nos pensées**. Cette contradiction se traduit par une tension interne, un inconfort qui peut nous amener par exemple à modifier notre opinion pour justifier un acte contradictoire, à minimiser l'importance d'un acte ou encore à rejeter la responsabilité d'une action source d'inconfort.

Les **biais cognitifs** désignent des schémas de pensée qui nous conduisent à **prendre des décisions sans nous baser sur un raisonnement analytique**. C'est « *une organisation de pensée trompeuse et fausement logique, dont [nous nous accommodons] pour prendre position, justifier des décisions, ou encore interpréter les événements.* » (Toscani 2019).

Biais cognitifs et dissonance cognitive sont liés, l'idée étant que nous appuyons nos pensées et comportements sur des références qui nous semblent justes pour diverses raisons (elles ont été certifiées par des personnes de confiance, elles ont fonctionné par le passé...), quitte à tordre notre perception, à nier un phénomène ou à reconnaître un problème sans pour autant agir en conséquence.

Attention, **ces biais ne sont pas un dysfonctionnement de notre système de pensée**, au contraire. Nous opérons tous quotidiennement un « tri » des informations reçues selon un ensemble de mécanismes complexes. Pour certains chercheurs en sciences sociales, s'il est impossible de s'en affranchir, il est possible de **travailler sur l'inhibition de ces automatismes en favorisant la prise de recul critique**, par exemple en comprenant pourquoi nous résistons à certains éléments.

Le maintien ou l'évolution de nos comportements fait donc appel à **un ensemble complexe d'éléments individuels et collectifs : normes sociales** (règles de conduites, manières d'être et de faire propres à un groupe et dont la non observance peut entraîner des sanctions), **connaissances, perceptions du comportement** en question, **capacité perçue et réelle** à adopter un comportement alternatif, **incitateurs externes**... (de Vanssay 2003, Depeau 2006, Michel-Guillou 2011).





# ANNEXES

## Annexe 1 - Les niveaux d'implication

Cadrage conceptuel de la participation dans le domaine de l'eau, adapté de G. Bourget, *Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec* (source : <https://www.robvq.qc.ca>)

### La participation citoyenne

#### INFORMATION



Communication unidirectionnelle  
(pas de retours sollicités)

Diffuser des informations  
Vulgariser des connaissances  
Annoncer un événement

- Publications dans les médias (papier, numérique),
- Réunion publique,
- ...

#### CONSULTATION



Communication avec temps d'échanges  
et recueil des avis

Recueillir le regard des personnes potentiellement concernées pour alimenter le projet

- Publications dans les médias avec accès à un espace de recueil des avis (cahier dans les communes ou sur le site internet du porteur),
- Réunion publique avec temps d'échanges (possibilité de faire circuler là aussi un cahier),
- Focus group/atelier
- Questionnaire...

#### CO-CONSTRUCTION, COOPÉRATION



Échanges direct entre le porteur de projet et les usagers pendant toute la phase de construction du projet

Impliquer les personnes concernées dans la définition du projet et s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations

- Groupes de travail,
- Jurys citoyens,
- Assemblées délibérantes (construction de diagnostic, de scénarios et de solutions)...

## *La participation citoyenne*

### **CO-DÉCISION**



Implication des usagers à tous les niveaux de décision (pouvoir sur la décision finale)

Permettre aux personnes de définir les solutions à mettre en œuvre sur les problèmes qui les concernent

- Groupe de travail,
- Jury citoyen,
- ... avec vote / participation à la décision

### **AUTONOMISATION**



Engagement des personnes dans la mise en œuvre des actions définies

Assurer le maintien d'une dynamique autour de la décision et des actions (appropriation des enjeux)

- Jury citoyen,
- Accompagnement dans la mise en œuvre (formations, échanges...),
- ...

## Annexe 2 - Exemple d'actions de communication

Exemples d'actions et outils de communication mis en œuvre par des structures porteuses d'actions milieux aquatiques

| COMMUNICATION À DESTINATION DES ÉLUS                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Visite de site pendant les travaux et après                                                                                                                                                           |
| Tableau de bord annuel/bilan des actions distribué aux élus, communes, voire plus largement au réseau de la structure (envoi papier, mise en ligne sur site internet...)                              |
| Diffusion de fiches thématiques synthétiques sur les différentes compétences de la collectivité (communiquer sur la réglementation et des notions fondamentales)                                      |
| COMMUNICATION PONCTUELLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC                                                                                                                                                       |
| Appui aux communes sur leurs actions de communication sur des thématiques ou projets d'intérêt (ex. rédaction ou relecture du contenu)                                                                |
| Lettre d'information périodique sur le bassin versant (avec publication plus ou moins régulière)                                                                                                      |
| Lettre d'information ponctuelle sur des thématiques précises (ex. ce que l'on peut faire/ne pas faire en zones humides...)                                                                            |
| Article et/ou page réservée dans le magazine de la collectivité (distribué à tous les foyers du territoire)                                                                                           |
| Article et/ou page dédiée dans le site internet de la collectivité                                                                                                                                    |
| Exposition itinérante (ex. prévention du risque inondation...)                                                                                                                                        |
| Campagne d'affichage sur des enjeux supra (ex. « Ici commence la mer » ...)                                                                                                                           |
| Escape Game proposé lors de journées spécifiques (ex. thème milieux aquatiques, hydromorphologie et pollutions)                                                                                       |
| Maquette portative                                                                                                                                                                                    |
| Porte ouverte/visite de site ouverte au public (ex. opération ferme ouverte, visite d'un site restauré...)                                                                                            |
| Participation à des événements locaux sur des thématiques proches (ex. festival local), ou là où opportunité de faire connaître la structure et les enjeux qu'elle porte (ex. stand sur le marché...) |
| Actions de sensibilisation indirectes via le financement d'associations (conventions) qui animent des projets sur l'année                                                                             |
| COMMUNICATION AUPRÈS DES SCOLAIRES                                                                                                                                                                    |
| Interventions ponctuelles dans les établissements scolaires (du primaire au BTS)                                                                                                                      |
| Programme de sensibilisation via des projets portés par des associations partenaires                                                                                                                  |
| COMMUNICATION SPÉCIFIQUE AUTOUR DES PROJETS/TRAVAUX                                                                                                                                                   |
| Articles ponctuels dans la presse sur des projets précis                                                                                                                                              |
| Visite de site, opération porte ouverte                                                                                                                                                               |
| Invitation ponctuelle de riverains ou autres citoyens/acteurs intéressés sur le site du projet (ex. site de travaux de restauration, pêche électrique...).                                            |
| Réalisation de vidéos de valorisation du projet (captation avant/pendant/après)                                                                                                                       |
| Mise à disposition d'atlas cartographiques (format papier) dans les communes (ex. atlas des inventaires de cours d'eau et/ou de zones humides avant le lancement d'une étude préalable).              |
| Marché pluriannuel avec des centres emploi-insertion (ex. ESAT) pour l'entretien de sites.                                                                                                            |
| Travail de signalétique sur les sites restaurés                                                                                                                                                       |



© FMA

### Annexe 3 - Exemples de cheminements méthodologiques

Ci-après, nous vous proposons **quatre cas-types simplifiés, non exhaustifs**, pour mieux vous repérer dans le processus de dialogue décrit dans le présent carnet :

1. **Projet ponctuel, géographiquement circonscrit, sur du foncier privé ;**
2. **Ensemble d'actions sur un territoire ;**
3. **Projet ponctuel, géographiquement circonscrit, sur du foncier public ;**
4. **Projet ponctuel sur du foncier mixte.**

#### Actions communes aux quatre cas

- **Prendre du recul dans l'espace** : que se passe-t-il autour du site (à l'échelle de l'aire d'alimentation ou sous-bassin versant), a-t-on déjà mené des actions, y a-t-il d'autres actions à mener (bocage, pratiques et aménagements agricoles, fossés de voiries...) ? Y a-t-il des usages ou aménagements susceptibles d'influer sur le projet... ? (cf. section 1.2)
- **Prendre du recul dans le temps** : comment le territoire/site a-t-il évolué ? Le regarder à différentes dates, ex. via l'outil **Remonter le temps** de l'IGN (*ibid.*).
- **Identifier les usages et acteurs du territoire étudié** : quels usages et usagers, combien de riverains concernés, quels systèmes agricoles... ? Quels effets théoriques des travaux sur ces usages (scénarios) ? Ne pas hésiter à mobiliser des données spatialisées, qui offrent une première lecture du territoire (observation sous SIG), et à rencontrer des acteurs locaux (cf. section 1.3).
- **S'interroger sur les personnes à associer au-delà des propriétaires et usagers situés dans l'emprise du projet** : d'autres usagers peuvent-ils se sentir concernés ou être intéressés (ex. si existence de chemins, de sites de pêche...) ? Leur place doit être anticipée ; elle pourra prendre la forme de rencontres individuelles ou d'ateliers spécifiques (prévoir des temps sur site en complément des temps en salle dès que possible) (*ibid.*).
- **Identifier des personnes-relais ou ressources** à informer et/ou à mobiliser lors de rencontres d'usagers (acteurs importants sur le territoire en lien avec le sujet et/ou doté de connaissances spécifiques, au-delà des riverains, ex. associations locales) (*ibid.*).
- **Préfigurer le cadre du dialogue**, en clarifiant bien ce qui est attendu de l'association des acteurs et usagers, puis, sur la base des éléments recueillis, détailler le plus précisément possible comment se concrétisera cette association (étapes, modalités, contenus...) (sections 1.1 et 1.4).

Puis en fonction des projets...

## CAS N°1

### Projet ponctuel, géographiquement circonscrit, sur du foncier privé

(ex. bassin versant unitaire, site fonctionnel...).

Une altération a été identifiée et sa source précisément localisée suite à la réalisation d'un diagnostic hydro-écologique ; elle est spatialement restreinte. Les personnes concernées sont les propriétaires et exploitants et sont en nombre limité (ex. 3-10 personnes).

- **Rencontrer individuellement toutes les personnes concernées** pour faire le point sur leurs pratiques, connaissances, observations et besoins (cf. section 2.2) : quelles sont leurs problématiques et/ou leurs liens avec l'objet (cours d'eau, zones humides...) ? Quels usages en ont-elles ? Observent-elles le problème pointé par le porteur de projet ? Comment cela fonctionne selon elles ? Quelles en sont les causes selon elles ? Depuis quand... ?

Ces échanges permettront au porteur de projet de distinguer les relations entre les personnes concernées et l'historique du site (rôle des usages dans l'évolution du paysage, liens entre le fonctionnement hydro-biologique et social...).

Un **support cartographique** pourra faciliter et alimenter les échanges (cf. section 2.4).

- **Questionner la possibilité d'un échange collectif restreint aux personnes directement concernées** à l'issue de ces rencontres (ex. parcourir l'ensemble du site avec les personnes afin d'identifier collectivement les différentes problématiques) : les personnes seraient-elles disposées à y prendre part ? ont-elles des contraintes spécifiques pour cela ? (cf. section 2.3)

Il est possible de leur faire part, par exemple lors des entretiens préalables, de l'intention de mettre en place un dialogue collectif, même si celui-ci n'est pas entièrement validé, en expliquant qu'il le sera à l'issue des entretiens. **Si aucune concertation n'est finalement mise en place, prévoir de revenir vers les personnes pour les en informer.**

## CAS N°2

### Ensemble d'actions sur un territoire (ex. bassin versant, sous-bassin...)

Une étude réalisée à l'échelle de tout ou partie d'un territoire conduit à identifier un ensemble de sources d'altération et le potentiel d'actions associé (opportunités de restauration des zones humides).

- **Observer la répartition spatiale des sources d'altération** : sont-elles localisées dans un secteur restreint, diffuses à l'échelle de l'entité spatiale étudiée, concentrées dans quelques secteurs bien définis... ?

Ces différentes configurations sont à prendre en compte dans la priorisation et la planification du dialogue : par exemple, en présence de sources d'altération ponctuelles et dispersées, on priorisera plutôt des concertations individuelles ou restreintes, par sous-secteurs, alors que pour des altérations concernant de larges pans du territoire, la question de mettre en place une mobilisation collective pourra être posée (ex. à l'échelle des communes ou de bassins versants unitaires).

- **Rencontrer dans un premier temps un panel de personnes potentiellement concernées** reflétant la diversité des usages ainsi que des personnes-ressources (cf. section 1.3).

- **Questionner la possibilité d'échanges collectifs** à l'issue de ces rencontres, par exemple à l'échelle de sous-bassins versants, voire de sites fonctionnels : les personnes seraient-elles disposées à y prendre part ? ont-elles des contraintes spécifiques ? Ces temps seront le plus souvent à articuler avec des rencontres individuelles pour affiner la compréhension des problématiques individuelles et la construction des solutions.

- **Prendre rapidement attache auprès des élus locaux**, leur présenter les enjeux et objectifs, et valider avec eux le processus de dialogue envisagé, en particulier si des échanges collectifs sont prévus (cf. focus n°4, Mobiliser les élus, p. 21).

### CAS N°3

#### **Projet ponctuel, géographiquement circonscrit, sur du foncier public**

(zones humides en milieu urbain, plan d'eau...)

- **Evaluer le contexte du site et ses usages** : est-il pratiqué et par qui ? Est-il visible ou plutôt inaccessible et peu fréquenté ? Quels pourront être les (nouveaux) usages une fois le site restauré ? Quels sont les projets de la collectivité sur et autour du secteur ? Y a-t-il des opportunités/synergies à penser ? Des risques à anticiper ? D'autres projets de restauration sont-ils prévus sur le territoire de la collectivité/du bassin versant... ? (cf. section 1.2)
- **Bien identifier les personnes concernées et intéressées et rencontrer, dans un premier temps, un panel d'acteurs** : même si la mise en œuvre du projet repose sur l'accord de la collectivité concernée, la place des habitants doit être anticipée. Elle dépendra notamment du contexte du site et de ses usages (cf. section 1.3).

Ces éléments guideront la stratégie d'association des habitants et acteurs locaux. Leur association peut être un levier important de sensibilisation et de création d'une dynamique collective. L'anticiper c'est aussi éviter le surgissement de conflits et d'incompréhensions.

Cette association peut prendre diverses formes aux différentes étapes du projet : enquête sur les usages et représentations en amont du projet, réunion publique, ateliers en amont et au cours du projet, communications dans les médias, visites guidées (ex. par le biais d'une lecture de paysage, d'un diagnostic en marchant et/ou de chantiers participatifs. Cf. Camab 2024, volet 2).

- **Prendre rapidement attache auprès des élus locaux ; leur mobilisation en faveur du projet est un préalable**. Le processus de concertation avec les usagers est fortement dépendant de leur position et doit être validé avec eux (cf. section 2.1).
- Dans le cadre d'une étude sur un site spécifique où les usages sont multiples (ex. plan d'eau), ou en préparation d'un plan d'action, il peut être intéressant d'**enquêter sur les perceptions, les problématiques perçues et les souhaits des usagers**. Les éléments recueillis affineront la lecture des enjeux et la connaissance du territoire, en prenant en compte d'autres lectures et expériences. Ils pourront aussi permettre de mieux comprendre les liens entre changements d'usages et situations problématiques sur le territoire.

Ces temps d'écoute sont importants pour établir des liens de confiance avec les usagers et faciliter l'implication ultérieure des personnes. **Ils peuvent prendre dans un premier temps la forme d'entretiens bilatéraux et/ou de temps collectifs** (ex. associer les personnes à des ateliers de co-construction du projet).

Cette enquête peut être menée par le porteur de projet (ex. en s'appuyant sur des collègues dotés de certaines compétences, ex. réalisation d'entretiens, d'animations...) ou par un prestataire (ex. bureau d'étude spécialisé). Si celle-ci est réalisée par un partenaire extérieur, la place de la personne en charge du projet pour la collectivité doit être évaluée pour une bonne appropriation des méthodes et résultats (cf. focus n°8, Qui anime le dialogue, p. 31).

## CAS N°4

### Projet ponctuel sur du foncier mixte

- Lorsque le projet est situé à la fois sur du **foncier public et du foncier privé**, veiller à planifier le plus précisément possible les étapes du dialogue et l'articulation des différents processus de concertation (actions à destination de la collectivité et des usagers menées en parallèle, points de jonction, échéances...) (cf. section 1.4).
- **Prendre rapidement attache auprès des élus locaux** et maintenir le lien avec eux tout au long du projet au travers d'un processus de concertation et de sensibilisation spécifique (ex. rencontres individuelles dès l'amont du projet, présentation en conseils communautaires et communaux, visite d'autres sites où des travaux ont été réalisés, visites du site aux différentes étapes du projet...) (cf. focus n°4, Mobiliser les élus, p. 21).
- **Valider avec eux le ou les processus de dialogue envisagés.**
- **Identifier et rencontrer individuellement tous les riverains du projets** (propriétaires, exploitants, usagers directement concernés).
- Si le contexte du projet est bien identifié et semble favorable (ex. absence de conflit), **organiser une rencontre collective** pour que tous partagent les mêmes informations (ex. se rapprocher individuellement des personnes concernées pour leur présenter le projet et le processus de concertation envisagée et les inviter à y participer). **Prévoir de nouvelles rencontre(s) individuelle(s)** suite au temps collectif(s) pour répondre aux questions et inquiétudes et préciser le projet avec chacun, articulées, par exemple, à un second temps collectif cette fois-ci sur le terrain (ex. visites collectives chez les différents riverains afin de leur apporter une vision d'ensemble) (cf. sections 2.2 et 2.3).
- **Identifier les autres usagers éventuels** et évaluer la **place des habitants dans le projet** (intérêt d'un plan de communication, d'actions de sensibilisation, de visites de sites à des temps précis du projet... cf. sections 1.3 et 3). Toute information qui leur est communiquée doit au préalable avoir été donnée aux riverains directement concernés.
- **Maintenir le lien** et rester attentif aux interrogations et perceptions de ces riverains et acteurs du projet (ex. anticiper des actions participatives de suivi).





# BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

## Associer les acteurs au projet

Restaurer la continuité écologique des cours d'eau : que sait-on et comment passer collectivement à l'action ? Alp M., Arnaud F., Barthélémy C. et al. *VertigO*, 2024

Comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ? Retours d'expériences de Parcs Naturels Régionaux. Ferraton M. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Coll. Eau & Connaissance, 2016

Guide de concertation territoriale et de facilitation. Lisode, 2017

L'ingénierie de la participation : préparer et penser une démarche participative. *Sciences Eaux & Terri- toires* (35). Hassenforder E., Ferrand N., Girard S., 2021

Mettre en œuvre le dialogue dans les projets environ- nementaux. Volet 1, Orientations méthodologiques. Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité du Finistère, Forum des Marais Atlan- tiques, Département du Finistère, 2024

Processus participatif dans les projets d'aménage- ment de cours d'eau. D'acteurs concernés à acteurs impliqués. Office fédéral de l'environnement, Coll. Connaissance de l'environnement n°1915, 2019

## Connaître les approches et outils pour mettre en œuvre la mobilisation

La participation. Cahier du Pavé n°2. Scop Le pavé, 2013.

Démocratie participative. Guide des outils pour agir. Fondation pour la Nature et pour l'Homme, Coll. Etat des lieux et analyses, 2015

Mettre en œuvre le dialogue dans les projets envi- ronnementaux. Volet 2, Des outils mobilisables. Cel- lule d'animation sur les milieux aquatiques et la bio- diversité du Finistère, Forum des Marais Atlantiques, Département du Finistère, 2024

Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur. Fondation Roi Baudoin, 2006

## Construire un argumentaire, valoriser et sensibiliser

Comment communiquer avec vos élus ? Guide théo- rique et pratique à l'attention des équipes tech- niques des structures de gestion des zones humides littorales. Cabinet Autrement dit & Pôle-relais La- gunes méditerranéennes, 2017

Motiver les élus à prendre en compte la trame verte et bleue au-delà des obligations réglementaires. BI- DAUD C. [Rapport de mission], 2017

Et si les zones humides étaient un atout pour mon territoire ? Témoignages, exemples d'actions à mettre en œuvre à l'attention des décideurs. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2021

Communiquer et négocier pour la conservation de la nature. Outils de gestion et de planification, cahiers techniques, N°68. GIP Atelier technique des espaces naturels, 2002

Etat des lieux des altérations, enjeux de la restau- ration, rapport et fiches de synthèse (cf. fiche n°2, « Pourquoi préserver et restaurer les zones hu- mides ? »). Forum des Marais Atlantiques, 2021.

Zones humides, zones utiles : restaurons leur fonc- tionnement ! Constats et recommandations. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Coll. Eau & Connaissance, 2016

## **Comprendre les usages et leurs interactions avec les paysages**

Enquête régionale «Bien-être et paysages bretons».  
Observatoire de l'environnement de Bretagne, 2024

Enquête sociologique auprès des agriculteurs planteurs de bocage. Toussaint M., Darrot C. Rapport de recherche - programme Breizh Bocage 2. Institut Agro Rennes-Angers - UMR CNRS 6590 ESO, 2021

Transformation des structures agricoles et recomposition des paysages de bocage. L'exemple du Bessin (Calvados). Preux T., Delahaye D., Marie M. *Projets de paysage* (12), 2015

La Trame Verte à l'épreuve du terrain : pratiques et représentations des agriculteurs. Girard S., Alavoine-Mornas F. *Sciences Eaux & Territoires* (14), 2014

Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature. Pautard E. (coord.), Coll. Théma, Ministère de la Transition écologique, 2021

## **Mieux comprendre les comportements et pratiques**

Accompagner le changement de comportement. Apports des sciences humaines et sociales en éducation à l'environnement et au développement durable. Graine Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2022

Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité. L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir. Ademe, 2016

De la représentation sociale à la cognition spatiale et environnementale: La notion de « représentation » en psychologie sociale et environnementale. Depeau S. Université Rennes II, ESO - UMR 6590, CNRS, 2006

Les biais cognitifs : entre nécessité et danger. Toscani P. *Futuribles*, 428(1), 73-80, 2019

La construction sociale de la ressource en eau. Michel-Guillou E. *Pratiques Psychologiques*, Volume 17, Issue 3, 2011

Les représentations de l'eau. De Vanssay B. *VertigO*, Hors-série 1, 2003.

## **Mettre en place une stratégie foncière**

Elaborer et intégrer une stratégie foncière à un contrat territorial. Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2021

Protection des milieux naturels et de la biodiversité dans les documents d'urbanisme. Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité du Finistère, Forum des Marais Atlantiques, Département du Finistère, 2023





**Rédaction** : Laure de Gaalon, Forum des Marais Atlantiques, antenne de Brest

**Relecture** : Simon Dufour, Université Rennes 2,  
Guillaume Deray, Eaux et Vilaine,  
Samuel Guichard, Syndicat Mixte du SAGE Ouest-Cornouaille (OUESCO),  
Olivier Robin, Établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez,  
Armel Dausse, Anaëlle Magueur, Forum des Marais Atlantiques, Antenne de Brest

**Ce document est référencé comme suit :**

de Gaalon L., 2025 - Gouvernance et dialogue territorial dans les projets de restauration des zones humides.  
Carnet méthodologie de projet, Guide sur la restauration des zones humides de Bretagne.  
Réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne, Forum des Marais Atlantiques. 48 p.

**Crédits photos** : 1<sup>ère</sup> de couverture et 4<sup>ème</sup> de couverture : FMA

**Création graphique & illustrations** : Virginie Gaude - [www.crayonmagique.fr](http://www.crayonmagique.fr)



**RÉSEAU SUR  
LA RESTAURATION  
DES ZONES  
HUMIDES** DE BRETAGNE



Ce carnet fait partie d'un ensemble de documents méthodologiques et techniques rédigés par le Forum des Marais Atlantiques, intégrant les enseignements issus du suivi de projets portés par différents maîtres d'ouvrage et étudiés dans le cadre de projets de recherche appliquée coordonnés dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne. Ces carnets, classés par thématique, sont disponibles sur le site internet du réseau : [rerzh.forum-zones-humides.org](http://rerzh.forum-zones-humides.org).

Le FMA tient à remercier vivement l'ensemble des partenaires du Réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne.

## Les partenaires du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne

### Les partenaires techniques et financiers (comité de suivi)



### Et la participation dans le comité de suivi



### Les partenaires scientifiques et techniques des projets de recherche appliquée



### Avec la participation dans le Finistère



### Les maîtres d'ouvrage des travaux de restauration des sites étudiés

